

R A P P O R T A N N U E L 2 0 0 5





RAPPORT
ANNUEL

2005





SOMMAIRE

1 LES ORGANES DE L'ENTREPRISE

- 1 Le Conseil d'Administration
- 1 Le Comité de Direction

2 LE THÈME PHOTOGRAPHIQUE

- 2 L'Entreprise en relation avec ses clients

5 LE RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

- 5 L'Entreprise des P&T
- 9 Le Groupe EPT

10 CHIFFRES CLÉS

12 LES FAITS MARQUANTS EN 2005

15 NOS MÉTIERS

17 LES SERVICES POSTAUX

- 17 Préface
- 17 Envois postaux
- 19 Lettres
- 19 Colis
- 19 Qualité
- 19 Envois Direct Mail non adressés
- 20 Business Post
- 20 Messagerie postale

23 LES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

- 23 Préface
- 23 Téléphonie et Voix sur IP
- 24 Backbone
- 24 *Backbone national*
- 24 *Backbone international*
- 26 Services Réseaux d'Entreprises

28 LUXGSM

- 28 Plate-forme "Intelligent Network" (IN)
- 31 Internet et Hotspots
- 31 LuxDSL
- 32 INTEGRAL
- 32 Formules de tarification
- 32 Télévente
- 32 Téléboutiques
- 33 Service aux opérateurs tiers et Réglementation

35 LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

- 35 Préface
- 35 Comptes
- 35 E-banking
- 36 Cartes bancaires
- 36 Western Union

38 LA PHILATÉLIE

- 38 Découvrir le Luxembourg par ses timbres

41 NOS RESSOURCES

- 41 Les ressources humaines
- 41 L'informatique
- 43 Les bâtiments et le matériel
- 44 La communication interne et externe

47 INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

51 GLOSSAIRE

55 COMPTES ANNUELS



ORGANES DE L'ENTREPRISE

Conseil d'Administration

à la date du 31.12.2005

Président	Gaston REINESCH	Représentant de l'Etat
Vice-Président	Georges SCHMIT	Représentant de l'Etat
Administrateurs	Pierre AHLBORN	Représentant du secteur privé
	Serge ALLEGREZZA	Représentant de l'Etat
	Michel BRACHMOND	Représentant du secteur privé
	François GLEIS	Représentant du personnel
	Gilbert GOERGEN	Représentant du personnel
	Jean GUILL	Représentant de l'Etat
	Raymond HENCKS	Représentant du personnel
	Jean-Marie HEYDER	Représentant du personnel
	Georges SANTER	Représentant de l'Etat
	Jean-Paul ZENS	Représentant de l'Etat

Comité de Direction

à la date du 31.12.2005

Président	Marcel GROSS	Directeur Général
Membres	Marcel HEINEN	Directeur Général adjoint
	Jos GLOD	Directeur Général adjoint
	Jean-Marie SPAUS	Directeur
	Paul PECKELS	Directeur

LE THEME PHOTOGRAPHIQUE

L'Entreprise en relation avec ses clients

Comme chaque année, le rapport annuel est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et d'entrevoir l'avenir à court terme.

Dans un environnement de plus en plus compétitif, il devient de plus en plus important pour l'Entreprise de répondre aux attentes de ses clients et d'impliquer son personnel dans les relations clients. En effet, en sus de prix attrayants, de bons produits et d'un service de qualité, l'aspect relationnel fait la différence par rapport à la concurrence.

Qu'il s'agisse de ses bureaux de poste, de ses téléboutiques, de ses call centers, de ses délégués commerciaux, de ses campagnes de publicité, des événements organisés ou sponsorisés ou encore de ses pages Internet, l'Entreprise y est en relation directe avec ses clients.

Les femmes et les hommes qui tout au long de l'année, avec dynamisme et persévérance, sont en charge de cette multitude d'interfaces clients et autres vecteurs relationnels, contribuent à satisfaire et à fidéliser les clients, somme toute à les convaincre que l'Entreprise des P&T est le meilleur choix.

C'est la raison du choix des photos de ce rapport annuel 2005. Elles déclinent le thème générique 'L'Entreprise en relation avec ses clients' et documentent non seulement la diversité des relations de tous les jours avec nos clients, mais également l'engagement des P&T de répondre au mieux aux besoins de ses clients, aujourd'hui et demain.





LE RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

L'ENTREPRISE DES P&T

Après une hausse du montant net du chiffre d'affaires en 2003 (+3,0%) et 2004 (+3,6%), la croissance en 2005 est freinée (+0,1%) pour atteindre un niveau de 505,0 MEUR, similaire à l'exercice 2004.

Eu égard au produit exceptionnel particulièrement élevé en 2004 et malgré une évolution toujours favorable en 2005 des produits financiers, l'évolution du total des produits est légèrement en retrait (-1,0%) pour atteindre fin 2005 le montant de 531,4 MEUR.

Services Postaux

Le chiffre d'affaires du secteur postal augmente légèrement de 2,0% pour atteindre 126,4 MEUR. En dépit d'une légère diminution générale du trafic postal et d'un recul des ventes des produits philatéliques, la perte de ces revenus est actuellement encore compensée par l'adaptation à la hausse des prix postaux entrée en vigueur le 1er août 2005 pour le courrier international ainsi que par l'augmentation des recettes du service colis, du Direct Mail et notamment des recettes internationales des frais terminaux.

A ce stade le chiffre d'affaires postal ne tient pas compte des compensations accordées par l'Etat dans le cadre des dispositions fiscales en faveur du maintien du service public. Pour l'exercice 2005, ce montant s'élève à 11,9 MEUR, ce qui ramène le chiffre d'affaires postal général traduisant l'activité postale totale à 138,3 MEUR.

Services Financiers Postaux

Le chiffre d'affaires des services financiers postaux s'élève à 23,2 MEUR, en hausse de 3,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des intérêts perçus sur placements des avoirs de CCP clients, ainsi qu'à une évolution favorable du nombre de clients CCP et des commissions perçues sur l'utilisation des produits Postomat-Bancomat, VISA et Western Union.

Services des Télécommunications

Après des années d'évolution positive du chiffre d'affaires des télécommunications, l'année 2005 affiche pour la première fois une stagnation (-0,8%) des revenus de télécommunications qui atteignent 355,4 MEUR.

La stagnation du chiffre d'affaires est largement liée à la résiliation de plusieurs contrats de revente de capacités de satellites en 2005 à la suite de la restructuration financière et commerciale d'Eutelsat. Cette baisse de quelque 5 MEUR du CHIDA reste sans incidences majeures sur le résultat du fait que les charges pour la location de capacités ont pu être réduites parallèlement.

Au niveau des différents services de télécommunications, la restructuration des ventes en faveur de nouveaux produits au détriment des services classiques se poursuit en 2005. La migration progressive de la voix du réseau fixe vers le réseau mobile et la substitution des accès Internet par le réseau téléphonique commuté par les solutions large bande sur la technologie DSL amène une régression progressive du trafic et par conséquent des recettes des services de téléphonie analogique et ISDN.

Malgré une croissance du trafic du service mobile GSM de +1,7%, les recettes des services mobiles stagnaient à 95,5 MEUR (2004: 96,0 MEUR) à la suite de l'accroissement de la concurrence et des baisses de prix sur le marché mobile qui allaient de pair avec l'introduction sur le marché du 3^e opérateur et de la portabilité des numéros mobiles. Cette stagnation du chiffre d'affaires des services mobiles reflète également le manque à gagner qui a été provoqué par le retard dans la valorisation et le déploiement de la technologie UMTS du fait que le plan sectoriel pour l'installation d'émetteurs pour services mobiles est resté en instance.

Les nouvelles technologies et services à valeur ajoutée évoluent de manière favorable (+15,5%) et le service LuxDSL a trouvé la percée en 2005 par une croissance de 86% pour atteindre fin 2005 61.000 abonnés.

Le décompte des services d'interconnexion avec les autres opérateurs fixes et mobiles s'est traduit par une légère baisse de -1,7% à la suite de la baisse générale des tarifs de référence pour les services d'infrastructure que l'EPT met à disposition des opérateurs concurrents.

Finalement la vente et la location d'équipements de télécommunication au sein des cinq téléboutiques sont en hausse de 23,9% par rapport au revenu de 2004.

Produits Financiers

La hausse des produits financiers de 12,3% est essentiellement liée à la bonne performance des revenus de valeurs mobilières, ainsi qu'à l'augmentation des intérêts perçus sur dépôts à terme. Les dividendes encaissés des filiales continuent à générer un revenu substantiel.

Produits Exceptionnels

Finalement les produits exceptionnels, en dépit d'une valeur importante de 3,2 MEUR, notamment due à la vente d'immeubles désaffectés, ainsi que la cession de la participation dans Intelsat restent néanmoins de 8,1 MEUR en deçà par rapport à 2004, accusant une recette particulièrement élevée à la suite d'un dividende extraordinaire de la société Eutelsat.

Charges

Les charges d'exploitation augmentent à raison de 2,6% par rapport à l'année précédente.

Les charges de matières consommables augmentent de +20,9% suite aux achats importants de marchandises destinées à la vente au sein des téléboutiques (+24%), ainsi que dans une moindre mesure à la hausse des prix des combustibles.

Les prestations de tiers dans le trafic international, frais directement liés au chiffre d'affaires, ont diminué de 3,2%. Par rapport à une hausse des frais internationaux pour services postaux (+7,7%), nous constatons une baisse des frais internationaux pour services financiers et des frais du trafic international de télécommunications y compris la baisse particulièrement élevée au niveau des frais en relation avec la location de capacités satellitaires.

La hausse des dépenses de personnel (+3,0%) liée à l'échéance d'une tranche indiciaire et aux conséquences de l'accord salarial pour fonctionnaires entré en vigueur le 1er janvier 2005 a globalement pu être limitée à la suite d'une politique prudente de la gestion du personnel.

Le montant total des corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que sur éléments de l'actif circulant diminue légèrement (-1,1%), mais reste avec 79,8 MEUR à un niveau élevé à la suite de la politique d'investissement proactive au courant des dernières années.

Quant aux autres charges d'exploitation, le renchérissement de +15,0% en 2005 s'explique notamment par la hausse de la TVA non récupérable à la suite des investissements substantiels dans les infrastructures pour les services postaux, notamment le nouveau centre de tri à Bettembourg.

Les charges financières diminuent de -75,2% pour tabler à 1,7 MEUR (2004: 7,0 MEUR), essentiellement dues à une nouvelle correction de valeur sur immobilisations financières de 0,9 MEUR nettement inférieure au montant de 6,7 MEUR comptabilisé en 2004.

Quant aux charges exceptionnelles, le montant de 1,5 MEUR (2004: 1,8 MEUR) s'explique notamment par des ventes d'immeubles et des retraits d'équipements, de câbles et de matériel roulant de l'actif immobilisé avant leur amortissement complet.

Ainsi, étant donné une quasi stagnation en 2005 des produits d'exploitation (+0,1%), couplée à une hausse du coût d'achat (+3,8%) et de la masse salariale (+3,0%), l'excédent brut d'exploitation recule de -7,2%. La hausse du résultat financier compense partiellement le recul du résultat exceptionnel de -7,8 MEUR, de sorte que le résultat avant impôts baisse de -10,7% pour atteindre un montant de 90,1 MEUR (2004: 100,9 MEUR).

La réduction du bénéfice avant impôts implique une baisse similaire de la charge pour impôts qui diminue de -10,3% pour atteindre 16,9 MEUR (2004: 18,9 MEUR).

La marge brute avant impôts, taxes et dépréciation (EBITDA) atteint 172,2 MEUR (2004 : 189,9 MEUR) en baisse de -9,4% et le résultat après impôts décroît de 10,8% pour s'établir à 73,2 MEUR (2004 : 82,0 MEUR).

Courrier express et logistique



1, rue Julien Vesque - L-2668 Luxembourg
Tél: 48 73 13 - 1 / Fax: 48 73 13 - 26
www.greco.lu



Z.I. Sandweiler - hall 5 - L-5280 Sandweiler
Tél: 35 73 95 - 1 / Fax: 35 73 95 - 225
www.tnt.com

Téléphonie Mobile



90A, rue de Strasbourg - L-2560 Luxembourg
Tél.: 2462-1 / Fax: 2462-6000
www.luxgsm.lu

Corporate services et conseil



5, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg
Tél: 26 06 - 1 / Fax: 26 06 - 2090
www.ebrc.lu



13, rue Robert Stümper - L-2557 Luxembourg
Tél: 40 26 26 - 1 / Fax: 40 24 34
www.pt-consulting.lu



55, rue des Bruyères - L-1274 Howald
Tél: 40 56 37 - 1 / Fax: 40 56 39
www.infonet.lu



49, rue du Baerendall - L-8212 Mamer
Tél: 31 33 80 - 1 / Fax: 31 33 89
www.netcore.lu

Direct mail et annuaires



45, rue Glesener - L-1631 Luxembourg
Tél: 49 60 51 - 1 / Fax: 49 60 56
www.editus.lu

Infomail S.A.

18, rue Epernay - L-1490 Luxembourg
Tél: 26 48 32 91 / Fax: 26 48 32 92
www.infomail.lu

Multimédia et Internet



4-8, rue de l'Académie - L-1112 Luxembourg
Tél: 49 94 66 - 1 / Fax: 49 94 66 - 240
www.eltrona.lu



6, rue Goell - L-5326 Contern
Tél: 42 44 11 - 1 / Fax: 42 44 11 - 44
www.vo.lu

Immobilier

P&T Immobilière s.à r.l

8A, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg

LE GROUPE EPT

Comptes annuels consolidés 2005

Depuis l'exercice 2004 le Groupe EPT publie des comptes consolidés. Le schéma de présentation des comptes a été adapté conformément aux dispositions de la loi du 19 décembre 2002 applicable à l'exercice 2005. Dans l'intérêt de maintenir la comparabilité, certains comptes de 2004 ont été retraités.

L'exercice 2005 fut marqué par une modification du périmètre de consolidation. En effet, deux sociétés ont intégré le Groupe:

- ◆ P&T Immobilière S.a.r.l. (détection 100%) et
- ◆ NETCORE S.A. (détection 51%).

Le Groupe comprend au 31 décembre 2005 13 sociétés, dont 10 filiales avec une participation > 50% et 3 entreprises avec un lien de participation entre 20% et 50%.

Le montant net du chiffre d'affaires du Groupe EPT de 569,2 MEUR a évolué favorablement au courant de 2005 (+5,5%), principalement en raison de l'augmentation du CHIDA des filiales et notamment de la société eBRC qui a connu une hausse de +26% par rapport à 2004.

Les charges d'exploitation augmentent à raison de 7,785 MEUR par rapport à 2004 pour atteindre un montant de 492,18 MEUR.

Les charges de matières premières ainsi que les autres charges externes augmentent de 20,87 MEUR. Cette augmentation provient principalement des filiales et particulièrement de CMD et NETCORE suite au changement du périmètre de consolidation entre 2004 et 2005.

Les frais de personnel accusent globalement une hausse de 7,31% pour atteindre 182,09 MEUR au 31 décembre 2005. Le Groupe EPT a employé 3.252 personnes au 31 décembre 2005 et est le 4^{ième} plus important employeur au niveau national.

Les produits financiers, totalisant un montant de 16,28 MEUR, accusent une hausse de 18% liée essentiellement à la bonne performance des valeurs mobilières de la maison-mère.

Les produits exceptionnels de 2,13 MEUR proviennent essentiellement de la maison-mère. L'écart négatif de 10,6 MEUR par rapport à 2004 découle du dividende exceptionnel de la société Eutelsat versé en 2004.

Le résultat après impôts du Groupe EPT atteint 74,02 MEUR (2004: 87,45 MEUR). La contribution des filiales a influencé positivement le résultat du Groupe et ceci à hauteur de 5,34 MEUR (2004: 4,22 MEUR).

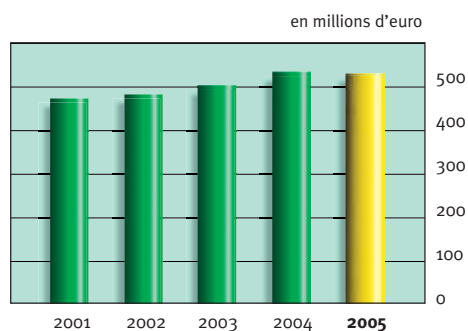
Luxembourg, le 30 mars 2006
Le Comité de Direction

CHIFFRES CLÉS

Total produits

en millions d'euro

2001	476,17
2002	484,02
2003	504,09
2004	536,59
2005	531,40



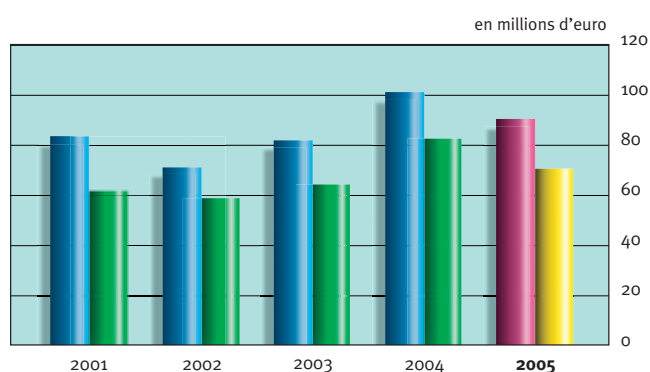
Résultats

en millions d'euro

■ avant impôts

■ après impôts

2001	83,73	61,42
2002	71,63	58,58
2003	82,05	65,95
2004	100,87	82,02
2005	90,08	73,17



Comptes annuels des P&T 2001 - 2005

Chiffres clés / en millions d'euro	2001	2002	2003	2004	Variation	
					2005	2004/2005
TOTAL PRODUITS	476,17	484,02	504,09	536,59	531,40	-1,00%
• Services postaux *	112,35	114,09	116,18	123,89	126,36	2,00%
• Services financiers postaux	24,61	22,64	21,15	22,36	23,18	3,70%
• Télécommunications	319,62	336,03	349,77	358,27	355,44	-0,80%
• Autres produits	19,59	11,26	16,99	32,08	26,41	-17,67%
 Résultat d'exploitation	66,06	66,89	67,99	72,65	68,76	-13,30%
Résultat avant impôts	83,73	71,63	82,05	100,87	90,08	-10,70%
Résultat après impôts	61,42	58,58	65,95	82,02	73,17	-10,80%
 Somme bilantaire	2.102,45	2.182,43	2.260,26	2.312,87	2.597,95	12,33%
Investissements	70,91	72,74	53,65	76,23	98,80	
Personnel (sur place): nbre d'agents	2.729	2.766	2.796	2.768	2.752	

* Hors compensations pour missions spéciales (Art.37 de la loi du 10 août 1992).

LES FAITS MARQUANTS EN 2005

JANVIER Début du Projet Présidence de l'EPT dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne (1er semestre 2005). 1.369.753 SMS sont envoyés à l'occasion du Nouvel An sur le réseau LUXGSM. Lancement du service Pack Symphony. 1ère émission de timbres-poste de l'année.	Mai Lancement du service Forfait fixe national illimité. Exphimo 2005- Exposition philatélique (avec participation internationale) à Mondorf-les-Bains. 3ème émission de timbres-poste. Transcription en loi nationale du nouveau cadre réglementaire du secteur des télécommunications « Paquet Telecom ».	Septembre Mise en vente du produit numismatique "Lëtzeburger Euromünzen 2005". 4ème émission de timbres-poste. Lancement du service BlackBerry. L'Entreprise soutient la Poste moldave en prenant en charge le transport par camion de 4 camionnettes de la Poste suisse.
Février Action St. Valentin. Lancement des services Internet Hostpack et Virtual Mail. L'ILR approuve les RUO 2005 et 2006.	Juin Action Fête Nationale. Les communications LUXGSM et les SMS sont gratuits.	Octobre Journée Maximaphile-Exposition philatélique à Rodange. Installation d'un HotSpot des P&T à la station-essence autoroutière de l'aire de Berchem. Présentation aux responsables de la Commission européenne de l'étude réglementaire « Applying the EU Regulatory Framework in micro states » réalisée par les cabinets Ovum et Indepen.
Mars Lancement du portail large bande bbportal. Lancement du kit TIPTOP Communion. 2ème émission de timbres-poste. Lancement du nouveau moyen de rechargement TIPTOP par SMS. L'ILR approuve la RIO 2004.	JUILLET Le Forfait fixe national illimité est élargi aux appels vers LUXGSM. Journée Philatélique au Fond-de-Gras et train spécial à vapeur Luxembourg-Fond-de-Gras. Réouverture du Musée des P&T après rénovation. Introduction des cartes à gratter pour accéder aux Hotspots P&T.	Novembre Stand de l'Entreprise au Salon des nouvelles technologies à la Belle-Etoile. L'Entreprise des P&T organise la réunion 'Middle range meeting of medium and small postal operators from Belgium, Denmark, Switzerland, Austria and Ireland' à Luxembourg. L'Entreprise devient actionnaire de LuxTrust S.A.
Avril Nouveaux tarifs LuxDSL. Cachet philatélique spécial à l'occasion du 50ème anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc Henri. L'Entreprise des P&T, CMD et MOBILUX contribuent au don remis à l'association SOS-Interfonds dans le cadre d'une action d'aide via SMS en faveur des victimes du tsunami fin décembre 2004 en Asie. Stand de l'Entreprise à la Foire de Printemps. M. Jean-Marie Spaus devient membre du Comité de Direction (directeur de la Division des Télécommunications).	Août Émission du set de cartes vues "Summerpost 2005". L'Entreprise procède à une adaptation des prix export pour les services postaux, ainsi que des tarifs des services financiers. M. Paul Peckels devient membre du Comité de Direction (directeur de la Division des Postes). L'ILR approuve la RIO 2005. Septembre SAMOLUX 2005 - Exposition philatélique (avec participation internationale) à Dommeldange. Lancement de la formule INTEGRAL. Lancement du forfait LUXGSM 20 à 8. Stand de l'Entreprise à la Bureautec. L'Entreprise des P&T devient nouvel actionnaire stratégique dans Netcore S.A.	Décembre Lancement de la VMCC (Vodafone Mobile Connect Card). 5ème émission de timbres-poste. Promotions de fin d'année. Exposition philatélique temporaire au Musée des P&T "Das Postwesen in Luxemburg während der deutschen Besetzung im 2. Weltkrieg". Passage du cap des 60.000 clients LuxDSL.





N O S M É T I E R S

Etablissement public depuis 1992, l'Entreprise des P&T est active dans trois métiers: les services postaux, les services financiers postaux et les services des télécommunications. A ces trois métiers, il convient d'ajouter le droit de concession relatif à l'émission de timbres-poste.

Tous ces métiers sont parties prenantes à l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie globale qui caractérise notre temps, celui de la communication. Chacun à sa manière, les divers métiers de l'Entreprise contribuent à la communication: la lettre est communication comme le sont l'appel téléphonique et le virement d'argent. Le timbre est même un vecteur de communication.

En 2005, ces métiers ont évolué dans un environnement encore plus compétitif qu'en 2004.



LES SERVICES POSTAUX

Préface

La réponse de l'Entreprise des P&T à la libéralisation du marché: qualité et fiabilité

La libéralisation des services postaux en Europe poursuit son cours. Après l'entrée en vigueur le 1.1.2003 de la première étape - ouverture à la concurrence des envois de plus 100 g et trois fois le tarif d'une lettre du premier échelon de poids, l'Entreprise s'est préparée au deuxième rendez-vous de cette libéralisation, celui du 1.1.2006 (limite de 50 g et 2,5 fois le tarif de base).

Dans cette perspective, l'Entreprise est restée en phase avec l'évolution des besoins de ses clients en maintenant la qualité de ses services à un niveau élevé. Les échos des clients confirment l'Entreprise dans l'orientation de sa stratégie. Il en est de même des résultats des enquêtes régulières réalisées par des instances indépendantes nationales et internationales. Le nouveau Centre de tri national à Bettembourg dont la construction sera achevée à la mi 2006 permettra d'améliorer encore la qualité de service.

Envois postaux

Le volume total du courrier traité en 2005 par les P&T, envois adressés et non adressés confondus, a atteint 249,4 mio d'unités, soit une diminution de 1,7 %. Ce léger recul est dû pour une bonne part à une année électorale 2005 en retrait par rapport à l'année électorale 2004 en termes d'envois publicitaires des partis politiques. En effet, bien que l'année 2005 ait également été une année électorale générant d'importants volumes publicitaires, le total des envois toutes-boîtes distribués en vue du référendum sur la Constitution européenne et dans le contexte des élections communales fut moins élevé que celui de 2004 pour les élections législatives et européennes.



Lettres

L'année 2005 a confirmé le recul des envois de courrier lettres. En retrait de 0,6% en 2004, le volume a baissé de 0,4% en 2005. Les raisons principales en sont une substitution progressive du courrier physique par des supports électroniques ou digitaux ainsi qu'une politique de compression des coûts dans le chef de gros déposants.

Colis

Les recettes de l'expédition de colis nationaux et internationaux ont augmenté de 5%. A noter la forte hausse (+29,5%) des volumes de colis Quality Pack vers l'étranger générés par l'essor du commerce électronique. Pour les mêmes raisons, le nombre de colis en provenance des opérateurs postaux étrangers est également en hausse de 7%.

Qualité

Selon l'étude ILReS mesurant la qualité de service du courrier national, une moyenne de 97,8% des envois parviennent au destinataire le lendemain (J+1) de leur remise en 2005 par rapport à 97,36 % en 2004.

Envois Direct Mail non adressés

Le nombre total des envois publicitaires non adressés distribués via le service Direct Mail Select et Classic ainsi que via le support I-mail a atteint 34,2 mio d'exemplaires.

Les envois I-mail connaissent une progression de 12% des volumes ainsi que de 33,3% des recettes, ce qui témoigne de la bonne santé du marché des toutes-boîtes publicitaires.

Business Post

Les services sur mesure destinés aux clients professionnels affichent des recettes en hausse de 6,9%. Les actions de commercialisation ciblées tout au long de l'année notamment envers les PME/PMI et les professions indépendantes ont contribué à ce bon résultat.

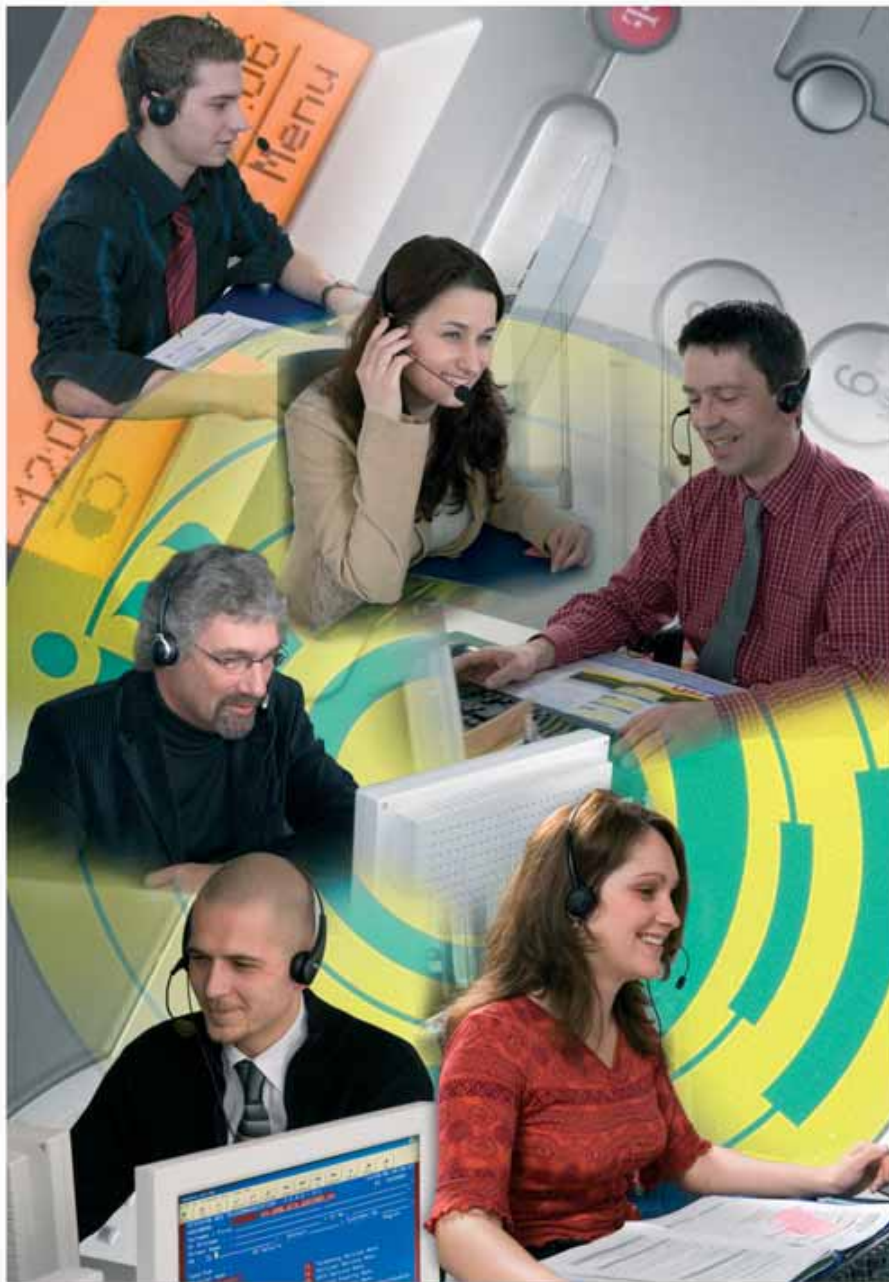
Messagerie postale

Les recettes de la Messagerie postale sont en léger recul (-2,8%) par rapport à l'année précédente en raison de la baisse des volumes de périodiques adressés vers l'étranger.

En revanche, le nombre de quotidiens distribués via le réseau postal est toujours en augmentation: 23,1 mio d'exemplaires contre 22,8 mio en 2004.

Le nombre d'encarts publicitaires dans les quotidiens et périodiques nationaux a augmenté de 17,8% en 2005.





LES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Préface

Rester leader en fidélisant les clients grâce à des offres intégrées et sur-mesure

Le marché des télécommunications est en train de vivre une révolution technologique et se trouve dans un environnement concurrentiel extrêmement agressif, tant au niveau européen qu'au niveau national. Dans ce paysage, l'Entreprise a continué à affirmer sa position de leader national en télécommunications.

La nouvelle formule INTEGRAL (formule 'Tout en 1' regroupant la téléphonie fixe, la téléphonie mobile et l'Internet) permet à la fois de fidéliser le client et de mettre en avant la diversité des services et compétences techniques des P&T. Les campagnes médias qui ont accompagné la Foire de Printemps 2005 et le lancement d'INTEGRAL ont contribué à positionner l'Entreprise dans le marché des télécommunications.

Alors que la part la plus importante du chiffre d'affaires provient du trafic, la tendance du marché s'oriente vers des offres forfaitaires à consommation illimitée. L'arrivée de la VoIP (Voix sur IP) a renforcé cette tendance: le consommateur peut communiquer gratuitement ou à des tarifs extrêmement bas dans le monde entier. Pour ne pas perdre des parts de marché en téléphonie, il faut éviter l'exode des clients voix vers des formules voix sur Internet. Le revenu sera garanti par l'offre de services complémentaires, la mise à disposition de contenus exclusifs et de services à valeur ajoutée du type Triple-Play, IP-TV, Vodafone-Live!.

La fidélité des clients s'acquiert par des procédures simples et rapides, des offres évolutives qui s'adaptent aux besoins des clients, la confiance et la qualité du service. Volatil, le client doit être fidélisé par des promotions personnalisées et ponctuelles tout au long de l'année. L'Entreprise continuera à s'y employer avec persévérance.

Téléphonie et Voix sur IP

Fin 2005, la densité des voies téléphoniques P&T par rapport à la population atteignait 79,7 voies par 100 habitants (population 455.000).

Le taux de pénétration de l'ISDN (voies ISDN par rapport à toutes les voies téléphoniques) s'élevait à 54,9 %. Ce taux élevé va de pair avec la diminution des raccordements analogiques qui a diminué. En effet, le nombre de lignes analogiques a diminué de 1,35% en 2005.

Courant 2005, l'Entreprise a procédé à un renouvellement complet des installations de commutation centralisée de cinq centraux téléphoniques et à l'implémentation d'un nouveau logiciel dans tous ses commutateurs locaux. Afin de garantir un service téléphonique fiable et à la pointe du progrès, ces investissements contribuent à l'introduction graduelle de la « Voix sur IP ». Début 2006, grâce à sa nouvelle plateforme VoIP, l'Entreprise sera en mesure d'offrir des services Voix sur IP aux clients professionnels. Une plate-forme d'applications Voix sur IP permettra de proposer à court terme d'autres services à valeur ajoutée.

Backbone

Backbone national

Le backbone national, appelé aussi «réseau de jonctions», assure l'interconnexion des 50 sites de télécommunications de l'Entreprise répartis sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Ce réseau repose entièrement sur des câbles à fibres optiques. Chaque central téléphonique est desservi par au moins deux câbles à fibres optiques à tracés entièrement distincts.

Le réseau de transmission SDH national supporte la quasi-totalité des services offerts par les P&T, à savoir le service téléphonique analogique, l'ISDN, LuxDSL, les lignes louées, etc.

Fin 2005, le réseau de transmission national comptait 43 anneaux SDH avec des débits de 622 Mbit/s à 2,5 Gbit/s ainsi que 10 structures maillées comportant 80 liaisons SDH aux débits identiques.

Backbone international

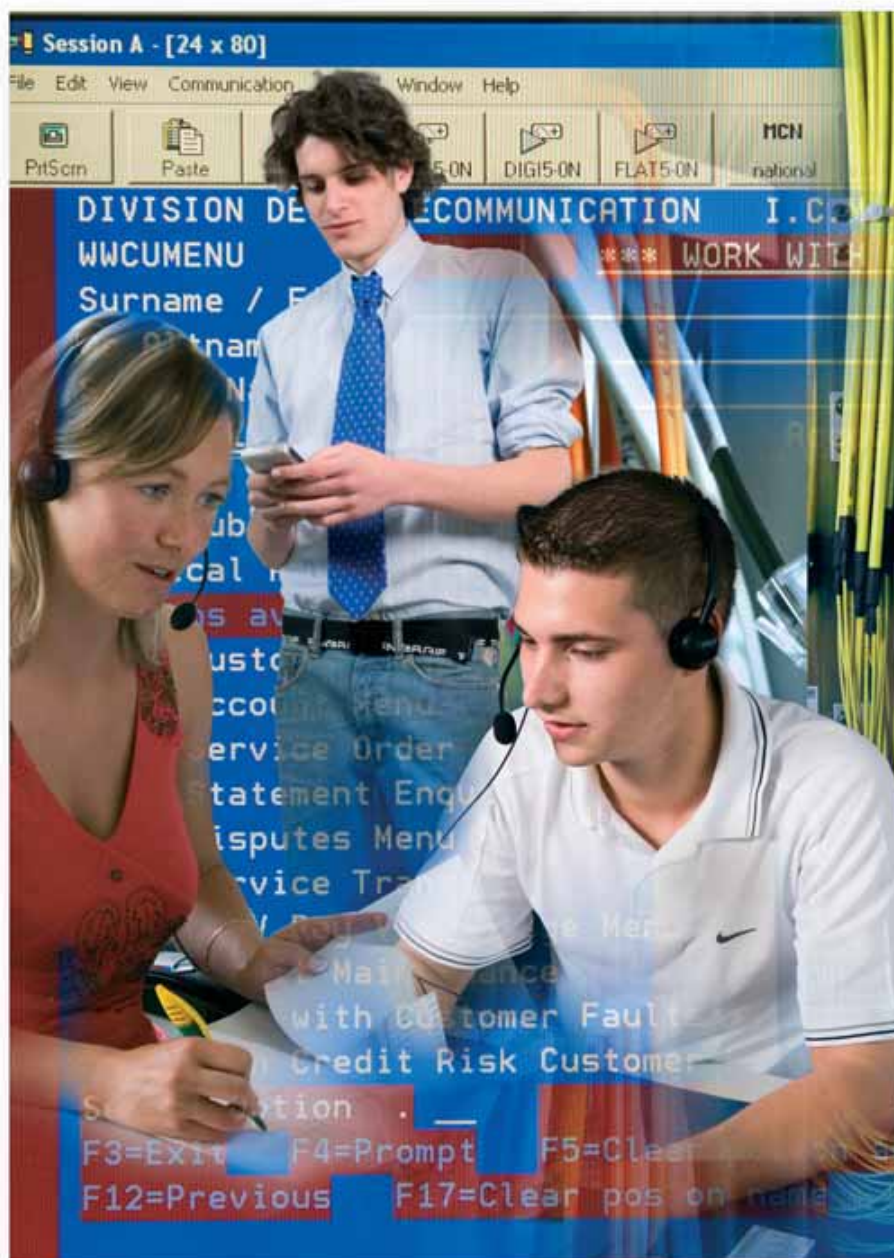
Les liaisons internationales avec nos trois pays voisins qui interconnectent le réseau des P&T aux backbones de Belgacom, Deutsche Telekom et France Télécom reposent, pour chacun de ces opérateurs, sur deux tracés à fibres optiques complètement distincts.

L'Entreprise a également mis en place des interconnexions transfrontalières avec des nouveaux opérateurs confirmés dans les trois pays voisins.

Au cours des cinq dernières années, l'Entreprise a déployé des liaisons internationales DWDM (Dense Wavelength Division Multiplexing). Moyennant cette technologie, il est possible de transmettre, sur une même fibre optique, des longueurs d'ondes distinctes, à savoir jusqu'à 96 signaux d'un débit de 10 Gbit/s.

Il importe également de souligner que pour toutes ces liaisons internationales SDH et DWDM, chaque opérateur a dû mettre en place les fibres optiques et les équipements requis sur le territoire de son pays. Ainsi, dans le cadre de l'offre de service de bout en bout pour le client final, une collaboration étroite entre les opérateurs concernés est nécessaire.

Dans l'intérêt d'une plus grande autonomie, d'une meilleure compétitivité et d'une flexibilité plus élevée, l'Entreprise des P&T a déployé depuis 2003 des points de présence techniques (PoP) à Bruxelles, Londres (2004) et Francfort (2005). Afin d'améliorer la connectivité internationale en termes de capacité disponible à court terme, d'autonomie de gestion et de diversification de ses points de présence, l'Entreprise a démarré en novembre 2005 un projet en vue d'étendre son réseau international fibre optique sous sa propre gestion qui relie en ce moment Luxembourg à Bruxelles par une boucle internationale qui accédera aux centres de télécommunications majeurs à Londres, Paris, Amsterdam et Francfort.



Services Réseaux d'Entreprises

En 2005 le nombre de nouveaux projets/clients a augmenté de plus de 50 unités, ce qui correspond aux objectifs fixés. Afin de répondre aux besoins évolués d'une clientèle professionnelle, la gamme des services Réseaux d'Entreprises a été complétée par des nouveaux services et facilités notamment les services SecureConnect et E-line ainsi que les facilités IP-VPN de managed security et de performance management.

Les réseaux privés virtuels (Intranet, Extranet), les solutions intégrés VoIP / Data, les réseaux IP avec accès mobiles GPRS, les plans de 'disaster recovery' (DRP), les réseaux de stockage de données (SAN) ou encore l'interconnexion de réseaux LAN (Fast ou Gigabit-Ethernet) constituent tous des besoins individuels auxquels l'Entreprise fait face avec ses Services Réseaux d'Entreprises.

Selon le domaine d'application, il y a lieu de distinguer entre deux grandes lignes de services différents, à savoir les services de connectivité point à point D-line ou E-line ainsi que les services intégrés VPN (réseaux virtuels privés) modulables par des facilités supplémentaires à haute valeur ajoutée.

Les services VPN (Virtual Private Network) permettent de créer sur une seule infrastructure plusieurs réseaux virtuels dédiés, offrant les mêmes niveaux de performances qu'un réseau privé local. Il est vrai qu'aujourd'hui le concept VPN gagne de plus en plus en importance et de nombreux clients exploitent un réseau privé virtuel afin de permettre à leurs employés, partenaires ou fournisseurs d'accéder aux applications nécessaires à partir de n'importe quelle adresse, de façon fixe ou mobile.

Selon les besoins du client, l'EPT offre aujourd'hui diverses variantes de services VPN:

- ❖ Service VPN à base des technologies ATM/Frame Relay
- ❖ Service IP-VPN sur base d'un backbone IP/MPLS avec des accès permanents, mobiles GPRS/UMTS ou dial-up ainsi qu'une multitude de facilités supplémentaires (multihoming, managed security, performance management...)
- ❖ Service SecureConnect à base d'Internet permettant de couvrir les besoins d'accès Internet sécurisés via encryption, de Télétravail ou encore de VPN's avec firewalls gérés par les P&T.



Le service D-line repose sur la fourniture de canaux transparents (à 100 Mbit/s, 1.2, 2.5 ou 10 Gbit/s) de type point à point à travers des équipements terminaux optiques. Géré de bout en bout par l'Entreprise, ce service est principalement destiné à couvrir les besoins en connectivité à haut débit lors de la mise en place de réseaux de stockage de données (SAN), ainsi que pour l'interconnexion de réseaux locaux (LAN) à haut débit.

Le nouveau service E-line met à disposition du client des connexions Ethernet à base des technologies de transmission SDSL ou à fibres optiques avec des débits allant de 256 kbit/s à 100 Mbit/s.

LUXGSM

Avec plus de 402.000 cartes SIM en fin d'année, soit une augmentation de 7%, LUXGSM reste le premier opérateur de téléphonie mobile au Luxembourg. Le secteur des clients TOP 100 a enregistré une forte croissance en nombre d'abonnements mobiles (+30,2%), en communications (+25,6%) et en SMS (+74,6%).

Courant 2005, l'Entreprise a préparé de concert avec Mobilux et CMD la fusion des trois canaux de vente actuels dans la nouvelle filiale LUXGSM S.A.

Plate-forme 'Intelligent Network' (IN)

En 2005, la plate-forme existante de facturation et de services 'Intelligent Network' (IN) a encore été utilisée pour réaliser différents projets nouveaux tels que:

- ❖ Le service de promotion SMS-Smile: ce service permet à la clientèle LUXGSM prepaid de profiter de prix réduits pour les SMS pendant des plages horaires bien spécifiques de la journée.
- ❖ Le service de promotion 20 à 8: les clients LUXGSM, prepaid et postpaid, qui s'inscrivent pour ce service peuvent, pour un prix forfaitaire, communiquer autant qu'ils veulent pendant des plages horaires spécifiques de la semaine.
- ❖ Le service d'accès Vodafone Live!: grâce à ce service, les clients LUXGSM, prepaid et postpaid, peuvent accéder à la plate-forme de contenu Vodafone Live!.

Afin de se doter des outils nécessaires pour pouvoir, à l'avenir, offrir des services encore plus performants, l'Entreprise mettra en production courant 2006 une plate-forme de facturation convergente prepaid et postpaid.





Internet et Hotspots

P&T a poursuivi en 2005 ses efforts pour promouvoir l'accès à l'Internet auprès du grand public. La capacité du réseau dorsal d'Internet a été étendue afin de répondre au mieux à la demande des clients en matière de connectivité mondiale.

Avec plus de 71.000 abonnements fin 2005, le nombre d'abonnés enregistre une progression de 20% sur un an grâce notamment à l'apport de 22.000 clients SpeedSurf, l'accès à haut débit des P&T.

Les connexions Internet haut débit sans fil P&T Hotspot sont désormais disponibles dans divers lieux publics et privés, à l'intérieur de bâtiments comme en plein air.

Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'UE au 1er semestre 2005, plusieurs dizaines de sites répartis sur l'ensemble du pays (hôtels, salles de réunion et centres de presse) ont été équipés de cette technologie d'avant-garde. Après la réussite du déploiement initial de ces hotspots dans la capitale, les stations-service autoroutières ont bénéficié à leur tour d'équipements permettant de proposer le haut débit également aux clients itinérants que sont les camionneurs et les touristes.

LuxDSL

L'objectif des 60.000 clients LuxDSL de P&T a été atteint fin 2005, soit une croissance de 90% en douze mois.

La disponibilité nationale du service ADSL au Luxembourg est unique en Europe: la pénétration dépasse désormais 30% de foyers connectés. Malgré les tarifs agressifs pratiqués par les concurrents, P&T affirme largement sa position de leader. Tout au long de l'année 2005, les clients P&T ont bénéficié de promotions sur l'équipement et l'installation.

Depuis la mi-septembre 2005, le client peut également profiter d'avantages LuxDSL dans le cadre de la formule INTEGRAL.

La pénétration élevée du service ADSL sur le marché luxembourgeois permet d'envisager à terme que la croissance et la fidélisation des clients existants passera par l'offre de nouveaux services multimedia (IP-TV, unified messaging, videophonie, etc.).

INTEGRAL

Dans le souci de proposer des solutions à bon prix, simples et pratiques, P&T a lancé le 12 septembre 2005 le produit INTEGRAL. Le succès ne s'est pas fait attendre: fin décembre, 6.755 clients avaient adopté cette solution 'Tout en 1' qui regroupe les services de téléphonie fixe, mobile et Internet. Cette 'success story' devrait se poursuivre en 2006.

Formules de tarification

Avec près de 27.000 abonnements fin décembre 2005, le package Facture Light enregistre une croissance de 28% grâce aux actions de communication menées notamment au cours du dernier trimestre.

La formule Passport a elle aussi explosé au 4ème trimestre 2005 pour atteindre le nombre de 1.800 abonnés en fin d'année.

Télévente

Afin d'être toujours plus proche de ses clients, P&T a mis en place en fin d'année une structure de Télévente. Cette nouvelle approche commerciale par contact téléphonique direct et proactif vis-à-vis du client permet de se rapprocher des clients de manière ciblée et complémentaire aux mailings.

Téléboutiques

Les cinq Téléboutiques restent le point de contact privilégié pour la vente des produits et services des télécommunications de P&T. Leur chiffre d'affaires a progressé de 15% en 2005. Le développement des offres LuxDSL, la diffusion à tous les ménages du magazine 'La Sélection P&TLuxembourg' ainsi que les nouvelles offres prépayées TIPTOP ont largement contribué à ce succès commercial.

Service aux opérateurs tiers et Réglementation

L'année 2005 fut une année charnière pour le secteur des communications électroniques au Luxembourg en général et pour l'Entreprise en particulier. Le 30 mai 2005, le paquet de directives européennes en la matière fut transposé dans la législation nationale, introduisant par là une nouvelle ère réglementaire.

Ce paquet « télécom » vise en outre une ré-analyse de l'état concurrentiel des différents marchés des communications électroniques et une réévaluation des obligations réglementaires incombant sous l'ancien régime aux opérateurs dominants. Ainsi, l'Institut de Régulation Luxembourgeois (ILR) a entamé son analyse des marchés en février 2005. Les premiers résultats sont attendus pour début 2006.

L'Entreprise offre aujourd'hui une panoplie de services d'accès et d'interconnexion à son réseau aux opérateurs tiers.

En 2005, elle a signé deux nouveaux accords d'interconnexion avec des opérateurs alternatifs. Les accords existants ont été adaptés à l'évolution du marché.

Le catalogue d'interconnexion (RIO) de 2005 décrit les conditions techniques, opérationnelles et tarifaires sous lesquelles l'Entreprise propose l'interconnexion avec son réseau. Il se caractérise de nouveau par une adaptation à la baisse des tarifs par rapport à ceux du catalogue 2004.

Le dégroupage de l'accès à la boucle locale permet aux opérateurs tiers, détenteurs d'une autorisation pour l'exploitation d'un réseau de télécommunications fixe au Luxembourg, de fournir des services téléphoniques et l'accès large bande à leurs clients via les boucles locales métalliques de l'Entreprise. En 2005, les P&T ont continué à aménager des locaux de colocation dans leurs centres de télécommunications pour permettre l'accès à la boucle locale à des opérateurs tiers. En outre, le régulateur a revu à la baisse les tarifs de la nouvelle offre de référence de dégroupage (RUO) publiée par l'EPT en 2004.

L'année 2005 a été marquée par une croissance importante de la demande de services d'accès ADSL par les opérateurs tiers, accompagnée par une réduction des prix d'accès large bande et une augmentation considérable de la bande passante mise à disposition. Ainsi, deux contrats supplémentaires de vente en gros LuxDSL (offre bitstream) ont été conclus en 2005.

La progression du chiffre d'affaires des produits d'interconnexion a été plus importante que la croissance du total des recettes relatives aux services télécommunications, ce qui témoigne d'un développement accru de l'environnement concurrentiel. Néanmoins, les recettes des produits d'interconnexion souffrent également de la réduction générale des prix observés dans le secteur des télécommunications.



LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

Préface

Les meilleurs prix et la convivialité pour tous

En 2005, l'Entreprise a consolidé sa position de prestataire de services bancaires accessibles à tout le monde. Dans un environnement bancaire très concurrentiel, elle continue à se démarquer par la gratuité totale de son compte chèque postal (CCP) et les tarifs très avantageux de ses opérations.

La grande convivialité des outils d'e-banking CCP Connect et Multiline ainsi que du service international Western Union confortent leur succès.

Comptes

En 2005, le compte courant CCP a, avec plus de 7.000 ouvertures de compte, séduit beaucoup de nouveaux clients. Parallèlement, les avoirs moyens sur compte enregistrent une augmentation de 6,64% par rapport à 2004.

Avec plus de 17 millions d'opérations effectuées en 2005, les opérations sur CCP sont également à la hausse.

E-banking

Le virement classique est toujours l'opération la plus courante, mais il convient de noter l'essor des opérations électroniques en général: virements électroniques et paiements par carte bancaire ont continué à augmenter.

Les outils e-banking des CCP (CCP Connect et Multiline) connaissent toujours des essors importants. Le nombre d'utilisateurs de CCP Connect a augmenté de plus de 20% en 2005, ce qui veut dire qu'un cinquième de tous les comptes CCP est désormais géré via Internet. Les tarifs très compétitifs du virement électronique ainsi que la facilité d'utilisation de CCP Connect expliquent sans doute ce succès.

Multiline, l'e-banking pour clients professionnels offert en collaboration avec d'autres banques de la place financière, connaît lui aussi une évolution positive avec une augmentation du nombre d'utilisateurs de 14% et des transferts effectués de 23%.

Cartes bancaires

Deux types de cartes bancaires sont offerts par l'Entrepise: la carte Visa et la carte Postchèque incluant les fonctions Bancomat, Maestro et miniCash. Les deux types de cartes ont continué à séduire les clients CCP en 2005.

A noter que depuis juillet 2005 tous les détenteurs de cartes Visa disposent d'une nouvelle carte Visa dotée d'une puce électronique EMV (Eurocard, MasterCard, Visa) qui leur permet de payer en toute sécurité à l'aide d'un code secret.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de cartes en circulation, l'utilisation même des cartes Visa et Postchèque a connu une évolution très positive en 2005.

Western Union

Le système Western Union qui permet d'envoyer et de recevoir de l'argent de manière rapide dans plus de 195 pays ne cesse de séduire: les transferts au départ des P&T ont augmenté de 7% pour atteindre le nombre de 70.000 opérations en 2005. Le nombre d'opérations à l'arrivée a dépassé les 6.000 unités. La plupart des transferts Western Union au départ du Luxembourg était à destination de pays lusophones: Brésil, Portugal et Cap Vert.



TERNI
Libre service
Bancomat

Accueil

LA PHILATÉLIE

Découvrir le Luxembourg par ses timbres

Avec sa culture, sa faune, sa flore et sa gastronomie, le Luxembourg sait surprendre plus d'un visiteur. Les timbres émis chaque année par P&T reflètent cette fascinante diversité qui, par trafic postal international interposé, contribue à inviter des publics du monde entier à venir la découvrir.

L'événement qui a marqué la première moitié de l'année 2005 fut la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne. P&T a commémoré cet événement en émettant un carnet spécial et une carte téléphonique. Les quatre timbres de ce carnet émis le 27 janvier montrent « La Capitale », « Le Luxembourg rural et la Culture », « La Moselle et la Nature » ainsi que « Le Minette et l'histoire de l'industrie ».

Ce voyage à travers le Luxembourg, sa culture et ses coutumes s'est poursuivi le 15 mars avec l'émission de la série « Touristique 2005 » illustrant la fabrique de chaussures de Tétange et l'autel Saint-Éloi à Rodange. La troisième valeur de cette série commémorait les 75 ans de l'Office National du Tourisme, acteur important du secteur touristique luxembourgeois. Emis le même jour, trois autres timbres commémoraient le 150^e anniversaire du Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique Ettelbrück (CHNP), les 50 ans du Parlement BENELUX et le 76^e Congrès International de Mathématiques appliquées et de Mécanique (GAMM 2005). Le septième et dernier timbre de cette émission avait comme sujet les 100 ans du Rotary International, l'un des plus prestigieux 'service club', fondé en 1905.

Les « Postocollants » furent sans nul doute la grande nouveauté de l'année 2005. Emis le 24 mai, ce produit complète la gamme des timbres autoadhésifs. La boîte-rouleau et ses 100 timbres autocollants s'adresse surtout aux bénéficiaires de l'affranchissement à tarif réduit, aux PME et à d'autres utilisateurs fréquents de valeurs d'affranchissement. Trois valeurs postales de cette même émission étaient dédiées aux chemins de fer d'antan. « Le Jhangeli » et le Train 1900 avec l'«ALT3» et le «PH408» témoignent des débuts des transports en commun au Grand-Duché.

Le Luxembourg, ce sont aussi des plats typiques du terroir. Ceux présentés sur les timbres « EUROPA 2005 » avec comme thème « La gastronomie » sont le « Judd matt Gaardebounen » et la « Feierstengsalot ». Cette émission fut complétée par un timbre-





NOS RESSOURCES

Les ressources humaines

Dans des métiers en constante évolution et face à une concurrence croissante, les ressources humaines constituent un facteur clef pour le bon fonctionnement d'une entreprise. Il importe à la fois de maintenir les conditions de travail à un niveau élevé et d'offrir au personnel les possibilités de valoriser et de développer ses compétences.

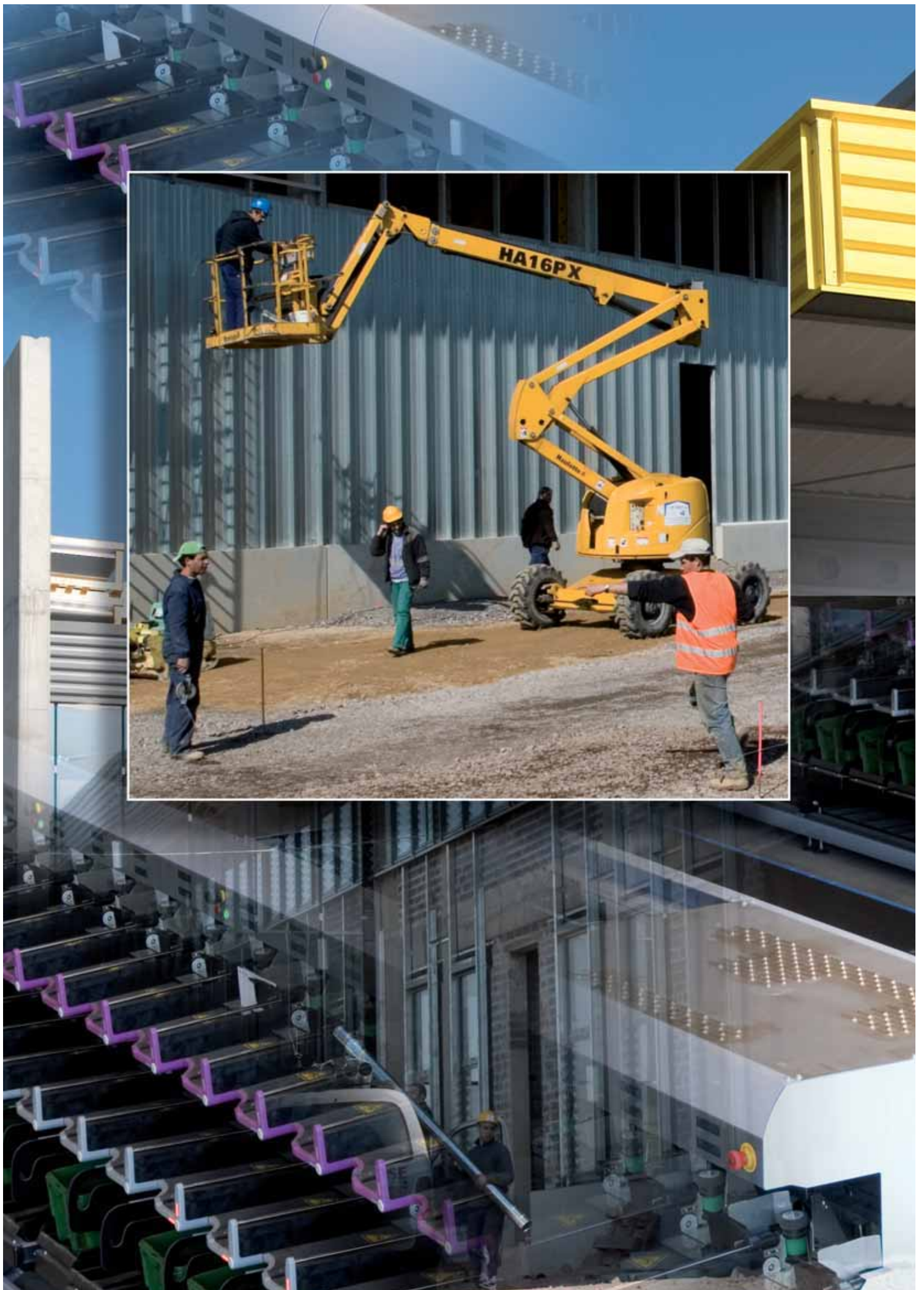
L'adoption de la loi du 25 avril 2005 modifiant certaines dispositions de la loi modifiée du 10 août 1992 a conféré à l'Entreprise une plus grande autonomie en matière de recrutement, de formation et de discipline. L'Entreprise peut désormais organiser ses propres examens-concours. Les premières éditions ont permis de recruter une trentaine de rédacteurs, expéditionnaires administratifs, ingénieurs techniciens et expéditionnaires techniques sous le statut de fonctionnaire.

Le plan de formation mis en place en 2005 a permis d'organiser un nombre important de séminaires de base, de gestion d'équipe et de motivation. Un projet-pilote avec l'Université d'Exeter a donné la possibilité à un premier groupe de cadres de participer à une formation post-universitaire en leadership. De nombreuses formations ont permis à une grande partie du personnel de se familiariser avec la sécurité au travail. Des formations "Lutte contre le blanchiment d'argent" impliquaient l'obligation pour certaines catégories d'agents d'y participer.

En 2005, l'Entreprise a poursuivi ses actions positives pour réduire le taux d'absence. Les résultats prouvent que les mesures entamées commencent à porter leurs fruits. En un an, le nombre d'heures d'absences pour maladie a pu être réduit de plus de 5 000 unités.

L'informatique

L'informatique centrale de l'Entreprise a continué en 2005 à fournir à ses utilisateurs des services à la pointe des fonctionnalités requises par chacun des métiers, ceci dans des conditions de disponibilité et de fiabilité de plus en plus exigeantes. Ainsi l'ouverture d'un deuxième site de recouvrement et la modernisation conséquente de l'infrastructure informatique ont permis l'accroissement substantiel de l'offre dans ce domaine.



Des technologies de pointe d'intégration, de suivi et de réalisation automatisée de commandes et de demandes d'activation de services ont complété une démarche proactive face aux besoins des clients basée par ailleurs sur un nouvel outil CRM. Les avancées rapides dans le monde de l'interconnexion et des nouveaux services à valeur ajoutée télécoms ont continué à exiger des refontes récurrentes des systèmes de médiation et de facturation.

Dans le domaine bancaire, l'offre de service, en particulier à travers des systèmes électroniques, n'a cessé de croître. Des applications comme le rechargement des cartes prépayées en ligne ou le paiement de factures via le site de consultation et d'analyse de factures (Clearview) illustrent bien les synergies recherchées.

L'accompagnement de la mise en place du futur nouveau Centre de tri tout comme l'externalisation au sein de la société Printmail des activités d'impression et de mise sous pli sont autant de services prestés pour le compte de l'activité postale de l'Entreprise.

Les systèmes d'accroissement de la productivité déjà en place ont été complétés par l'ajout d'extensions dans le monde de l'aide aux décisions, de la gestion des contenus non structurés et de la collaboration électronique des utilisateurs.

Les bâtiments et le matériel

Parmi les nombreux projets de construction et de modernisation, il convient de souligner les travaux d'étude pour l'installation d'un nouveau Centre des Télécommunications à Luxembourg-Kirchberg, la poursuite des travaux pour le futur nouveau Centre de tri à Bettembourg, l'aménagement d'un nouveau Centre de distribution à Redange, l'ouverture de nouveaux bureaux de poste à Luxembourg-Limpertsberg et Luxembourg-Eich, l'installation d'un système de gestion des files d'attente dans le bureau de poste à Luxembourg-Centre et le démarrage du chantier pour la construction d'un data center offrant 5.000 m² de surfaces pour l'hébergement d'équipements informatiques à Windhof.

Quelque 7,5 millions d'imprimés ont été réalisés en 2005. En tenant compte des imprimés en continu et des enveloppes de consommation élevée acquis auprès de sociétés, environ 65 millions d'imprimés ont été fournis aux différents services, centres de télécommunications et bureaux de poste.

En un an, les cantines ont préparé plus de 100.000 plats.

En automne, l'Entreprise a lancé une campagne pour la collecte séparée des déchets dans les services administratifs et les bureaux de poste.

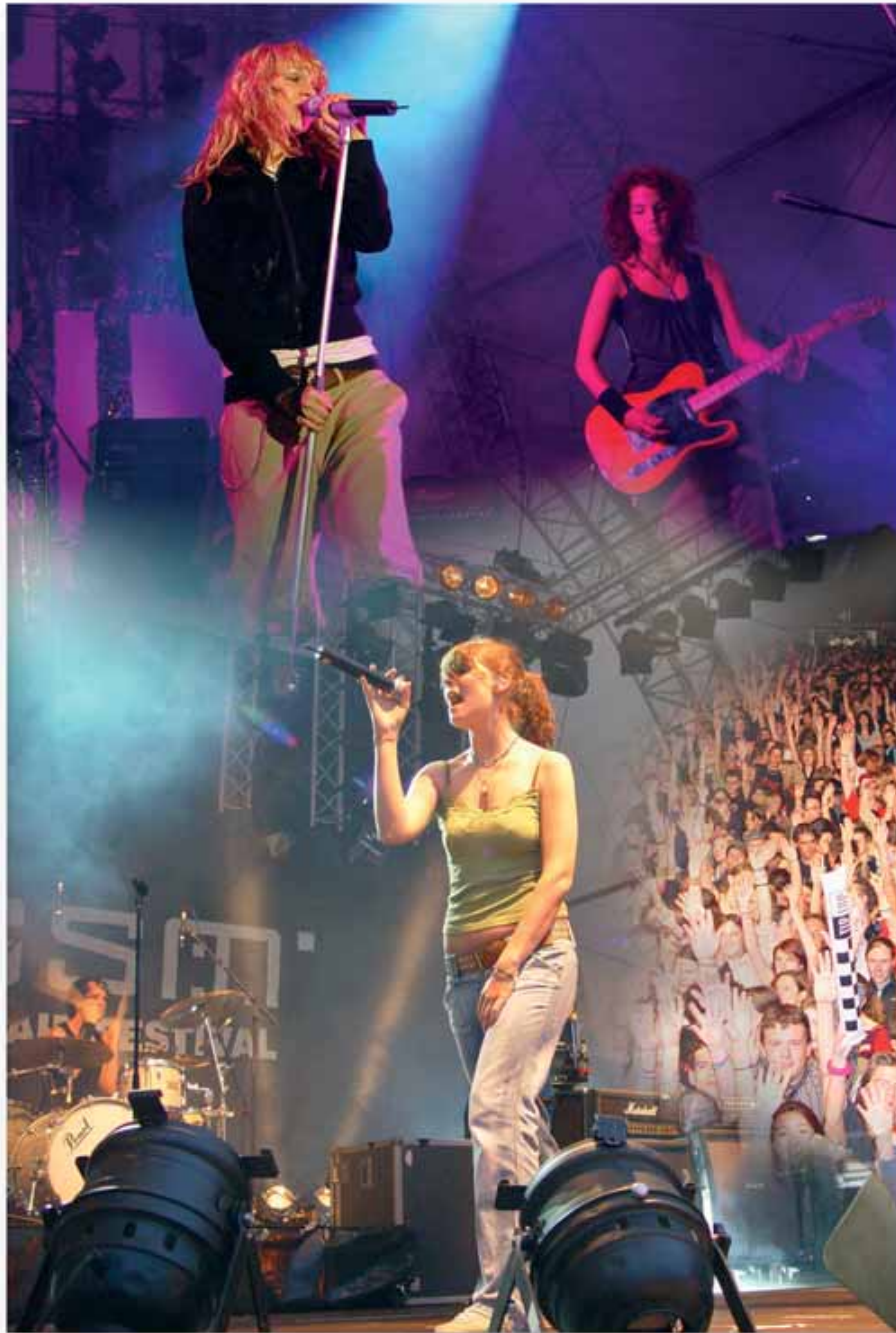
La communication interne et externe

Dans le cadre de l'Agenda 2007 et de la réorganisation de l'Entreprise, le service Relations publiques, l'Office des Timbres et les relations avec la presse ont été regroupés au sein du nouveau service Communication interne et externe. En collaboration avec les divisions, ce service coordonne la communication interne et externe sous toutes ses formes: campagnes de publicités, communiqués de presse, événementiel, sponsoring, philatélie, etc.

L'année 2005 a été marquée par les travaux préparatoires de la nouvelle charte visuelle de l'Entreprise appelée à entrer en vigueur début 2006.

Du côté du sponsoring et de l'événementiel, trois manifestations grand public lancées en 1995 ont fêté leur dixième édition. Avec plus de 1.100 participants, le Postlâf s'est définitivement installé dans le calendrier sportif national comme l'une des plus importantes manifestations sportives. Avec ses quelque 20.000 spectateurs, le Blues'n Jazz Rallye est devenu l'un des principaux rendez-vous du programme "Summer in the City". Le concert PostClassic a quant à lui fêté son 10ème anniversaire dans le cadre prestigieux de la Philharmonie.

D'autres rendez-vous de l'année comme le Festival LUXGSM et la semaine du film fantastique Cinénygma ont confirmé leur succès des années précédentes. La présence continue à la Foire de Printemps et au Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté témoigne de la volonté de l'Entreprise de rester à l'écoute de publics les plus divers.



INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

RÉSEAU FIXE

Raccordements

Raccordements précâblés	Critères qualité	2002	2003	2004	2005
% <i>moyen d'installation</i>	≥ 95 % en 8 hres ouvrables				
analogique		95,17	92,59	93,35	90,44
délai moyen d'installation	< 2 jours				
analogique		0,41 jours	0,64 jours	0,41	0,65

Raccordements non précâblés	Critères qualité				
% <i>moyen d'installation</i>	≥ 90 % en 21 jrs ouvrables				
analogique		96,47	93,74	96,00	93,11
ISDN		90,57	85,65	94,82	95,12
délai moyen d'installation	< 21 jours				
analogique		10,18	10,77	8,39	10,53
ISDN		13,09	13,93	9,10	9,99

R-d-v manqués par le prestataire	Critères qualité				
% <i>moyen de rendez-vous manqués</i>	< 5%	3,28	2,94	3,11	4,26

Dérangements

Levée de dérangements	Critères qualité	2002	2003	2004	2005
% <i>moyen de levée de dérangement</i>	≥ 95% en 16 hres ouvrables				
analogique		90,67	91,63	90,40	87,59
ISDN		92,91	94,50	93,69	89,70

Plaintes pour dérangements	Critères qualité				
% <i>moyen de plaintes</i>	< 40%				
analogique		2,21	2,34	2,47	3,01
ISDN		4,95	3,09	3,16	2,95

Appels non réalisés (national)	Critères qualité				
% <i>moyen d'appels non réalisés</i>	< 1 %	1,06	0,91	0,81	0,79

Divers

Service assistance téléphonique	Critères qualité	2002	2003	2004	2005
<i>Délai moyen de réponse</i>	< 15 secondes				
renseignement		7 sec	9 sec	10 sec	13 sec
dérangement		8 sec	10 sec	17 sec	7 sec
assistance technique		14 sec	24 sec	36 sec	38 sec

Plaintes/exactitude des factures	Critères qualité				
<i>‰ moyen de plaintes</i>	< 5 ‰	0,48	0,74	0,60	0,56

Durée moyenne d'établissement de communication	Critères qualité				
<i>Délai moyen</i>					
national	< 0,5 seconde	0,55 sec	0,57 sec	0,58 sec	0,80 sec
intra-communautaire	< 2,2 secondes	2,18 sec	2,45 sec	2,27 sec	2,53 sec
extra-communautaire	< 2,5 secondes	2,54 sec	2,66 sec	2,69 sec	3,27 sec

Postes téléphoniques publics payants	Critères qualité				
<i>Densité pour 1000 habitants</i>	> 1 ‰	0,98	0,99	0,93	0,93
<i>Disponibilité de fonctionnement</i>	95 % en bon état	99,99	99,99	99,91	99,97

RÉSEAU MOBILE

Divers

Blocage des appels*	Critères qualité	2002	2003	2004	2005
<i>% moyen annuel</i>	< 4 %	3,5	1,50	1,75	1,20

Coupure des appels	Critères qualité				
<i>% moyen annuel</i>	< 2 %	0,95	0,80	0,61	0,56

* Non aboutissement des appels

POSTE AUX LETTRES

Réclamations 2005	Total	Fondées	Non-fondées	Indemnisations
Régime national				
<i>Envois ordinaires</i>	34	21	13	0
Retard	0	0	0	0
Perte	34	21	13	0
<i>Envois avec service spécial</i>	355	33	317	24
Retard	61	1	60	1
Avarie	0	0	0	0
Perte	294	37	257	23
Total régime national	389	59	330	24
Régime international				
<i>Envois ordinaires</i>	150	112	38	0
Retard	12	1	1	0
Perte	148	111	37	0
<i>Envois avec service spécial</i>	1.097	304	793	211
Retard	66	31	35	0
Avarie	2	2	0	0
Perte	1.029	271	758	211
Total régime international	1.247	416	831	211
Total poste aux lettres	1.803	475	1.161	235

Sur un total de 176,1 mio d'envois traités en 2005, les 475 réclamations fondées représentent un taux de 0,00027 %

COLIS POSTAUX

Réclamations 2005	Total	Fondées	Non-fondées	Indemnisations
Régime national				
<i>Envois ordinaires</i>	6	2	4	0
Retard	1	0	1	0
Avarie	3	2	1	0
Perte	2	0	2	0
<i>Envois avec service spécial</i>	8	3	5	0
Retard	5	3	2	0
Avarie	0	0	0	0
Perte	3	0	3	0
Total régime national	14	5	9	0
Régime international				
<i>Envois ordinaires</i>	483	412	71	47
Retard	420	359	61	0
Avarie	20	15	5	9
Perte	43	38	5	38
<i>Envois avec service spécial</i>	146	120	26	108
Retard	24	13	11	8
Avarie	46	38	8	31
Perte	76	69	7	69
Total régime international	629	532	97	155
Total colis postaux	692	537	106	155

Sur un total de 432.000 colis traités en 2005, les 537 réclamations fondées représentent un taux de 0,12 %

GLOSSAIRE

ADSL	<i>Asymmetric Digital Subscriber Line</i> . Technologie à large bande asymétrique (offrant des débits différents pour l'envoi et la réception de données).
ATM	<i>Asynchronous Transfer Mode</i> . Technologie de transfert asynchrone permettant de multiplexer de l'information hétérogène (données, voix, vidéo, etc.) sur une infrastructure commune.
Backbone	Réseau de transmission à caractère hiérarchique permettant d'interconnecter et d'intégrer des services voix, data et autres.
Bande passante	Débit de transmission désignant le volume de données pouvant être transmis pendant un temps donné (bit/s, kbit/s, Mbit/s).
BRA	<i>Basic Rate Access (ou BRI – Basic Rate Interface)</i> . Accès de base à un réseau numérique à intégration de services (ex: ISDN).
CCP	Compte Chèque Postal.
CCP Connect	La solution e-banking des P&T.
Direct Mail	Envois publicitaires adressés (et ciblés). Autre terme: publipostage.
DRP	<i>Disaster Recovery Plan</i> . Plan de secours regroupant les mesures à mettre en place en cas d'incident (informatique).
DSL	<i>Digital Subscriber Line</i> . Ensemble des technologies à large bande permettant de transmettre à grande vitesse des données sur le réseau téléphonique classique.
DWDM	<i>Dense Wavelength Division Multiplexing</i> . Technologie de multiplexage optique permettant d'augmenter la bande passante disponible sur une fibre optique en envoyant plusieurs signaux en même temps sur des longueurs d'onde différentes.
Envois adressés	Envois personnels ou publicitaires pourvus d'une adresse.
Envois non adressés	Envois dépourvus d'adresses et distribués en 'toutes boîtes'.
GPRS	<i>General Packet Radio Service</i> . Norme de téléphonie large bande sans fil de la deuxième génération (2G) permettant d'augmenter le débit du réseau GSM grâce à la transmission des données par paquets.
GSM	<i>Global System for Mobile Communications</i> . Norme numérique de communication mobile permettant de transmettre voix et données.
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation.
ILReS	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et études de marché.
IN	<i>Intelligent Network</i> . Plate-forme permettant une intégration rapide de nouveaux services dans un réseau télécom.
INTEGRAL	La solution 'Tout en 1' (fixe, mobile, Internet) des P&T.
IP	<i>Internet Protocol</i> . Protocole de communication utilisé pour l'interconnexion de sous-réseaux dans l'Internet.

IPC	<i>International Post Corporation.</i> Association regroupant 23 opérateurs postaux publics d'Europe et d'Amérique du Nord. Sa mission principale est l'amélioration de la qualité de service du courrier international.
IP-TV	Mode de distribution de la télévision numérique multicanal et de services de contenus vidéo sur le téléviseur via une connexion IP.
ISDN	<i>Integrated Services Digital Network.</i> (fr: RNIS – Réseau Numérique à Intégration de Services) Réseau de communication numérique à bande étroite. Grâce à l'utilisation de plusieurs canaux, il est possible d'établir plusieurs communications vocales sur un seul raccordement téléphonique ou de transmettre des données parallèlement à un appel vocal.
J+1	Délai de distribution indiquant que le courrier est distribué un jour ouvrable après avoir été posté.
LAN	<i>Local Area Network.</i> Réseau de communication local mettant en relation à grande vitesse et permanente par des câbles divers équipements informatiques (micro-ordinateurs, stations de travail, imprimantes et autres périphériques).
LuxDSL	Le service Internet haut débit des P&T.
LUXGSM	Le réseau de téléphonie mobile des P&T.
MPLS	<i>Multi-Protocol Label Switching.</i> Technique de commutation utilisée dans les réseaux d'opérateurs permettant la création de réseaux clients (ex: VPN) et la gestion de critères de qualité de service.
MMS	<i>Multimedia Message Service.</i> Service de messagerie permettant d'envoyer un texte, une image, un son et une vidéo d'un téléphone portable compatible MMS à un autre portable compatible.
PBX	<i>Private Branch Exchange.</i> (anc. PABX) Commutateur privé permettant d'interconnecter des terminaux avec le réseau public.
PoP	<i>Point of Presence.</i> Lieu d'aboutement du réseau d'un opérateur dans le réseau international.
PostEnveloppes	Les enveloppes préaffranchies des P&T.
PRA	<i>Primary Rate Access (ou PRI – Primary Rate Interface).</i> Accès primaire à un réseau numérique à intégration de services (ex: ISDN).
RIO	<i>Reference Interconnexion Offer.</i> Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes pour les services d'interconnexion aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise. L'interconnexion consiste en la liaison physique et logique des réseaux de communications publics utilisés par un opérateur différent, afin de permettre aux utilisateurs d'une entreprise de communiquer avec les utilisateurs d'une autre entreprise, ou bien d'accéder aux services fournis par une autre entreprise.
RUO	<i>Reference Unbundling Offer.</i> Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise pour les services de dégroupage de la boucle locale. Le dégroupage de la boucle locale consiste en la location par un opérateur alternatif auprès des P&T du circuit physique en cuivre qui relie le point de terminaison du réseau dans les locaux de l'abonné au répartiteur principal ou à toute autre installation équivalente du réseau téléphonique public fixe, en vue d'offrir ses services à ce client.

SAN	<i>Storage Area Networking.</i> Sous-réseau de grande capacité reliant des serveurs et permettant la mise à disposition de gros espaces de stockage de données.
SDH	<i>Synchronous Digital Hierarchy.</i> Architecture de transmission destinée aux infrastructures de réseaux publics de télécommunication, à base de fibre optique.
SDSL	Symmetric Digital Subscriber Line. Technologie de transmission large bande asymétrique (débits identiques pour l'envoi et la réception de données) sur de courtes distances..
SIM	<i>Subscriber Identity Module.</i> La carte SIM est la carte à puce qui est logée dans un terminal GSM. Elle permet d'identifier personnellement un utilisateur de téléphonie mobile et de le connecter à un réseau de téléphonie mobile.
SMS	<i>Short Message Service.</i> Service de messagerie permettant d'envoyer un texte d'un téléphone portable à un autre.
STM	<i>Synchronous Transfer Mode.</i> Mode de transfert synchrone reposant sur la division des canaux de transmission en tranches pour l'allocation pendant une période fixe d'une partie de la largeur de bande disponible.
TIPTOP	Les cartes de téléphonie mobile prépayées des P&T.
Triple Play	Offre regroupant la téléphonie, l'Internet à haut débit et la télévision via le raccordement Internet large bande.
UMTS	<i>Universal Mobile Telecommunications System.</i> Technologie permettant de transmettre des services de communication mobile avec un débit pouvant atteindre 384 kbit/s. Autre terme utilisé: 3G.
UPU	<i>Union Postale Universelle.</i> Organisation spécialisée des Nations Unies regroupant quelque 190 opérateurs postaux.
VDSL	<i>Very High-Speed Digital Subscriber Line.</i> La plus rapide des technologies DSL. Elle permet des débits de transmission pouvant atteindre 25 Mbit/s.
VoIP	<i>Voice over Internet Protocol.</i> Protocole de communication permettant de transmettre la voix sous forme de données via l'Internet.
VPN	<i>Virtual Private Network.</i> Réseau privé virtuel permettant l'allocation dynamique de ressources à ses utilisateurs en fonction de leurs besoins.
Western Union	Réseau international permettant d'envoyer et de recevoir de l'argent de manière rapide dans le monde entier.
WLAN	<i>Wireless Local Area Network.</i> Réseau permettant d'accéder sans fil (ex : ordinateur portable, PC de poche) aux données.

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES 2005

Rapport de révision

Conformément au mandat qui nous a été confié suite à la décision prise par la Chambre des Députés, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005. Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil de l'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration et la Direction pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Entreprise des Postes et Télécommunications au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Luxembourg, le 18 avril 2006

PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Réviseur d'entreprises

Représentée par Luc Henzig

ACTIF

Bilan
au 31.12.2005

	Notes	31.12.2005 EUR	31.12.2004 EUR
C. ACTIF IMMOBILISE	III.1	613.779.368,17	597.424.244,33
I. Immobilisations incorporelles	II.2	10.259.616,10	11.942.796,36
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été a) acquis à titre onéreux		9.418.184,88	10.914.705,58
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		29.325,81	56.395,78
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles	III.2	812.105,41	971.695,00
II. Immobilisations corporelles	II.3	538.342.401,26	541.160.815,86
1. Terrains et constructions	III.3	207.980.302,99	213.173.584,41
2. Installations techniques et machines		277.790.041,36	296.904.724,97
3. Autres installations, outillage et mobilier		8.065.984,76	8.789.682,72
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	III.2	44.506.072,15	22.292.823,76
III. Immobilisations financières	II.4 / III.4	58.916.888,01	38.061.873,31
1. Parts dans des entreprises liées		40.688.948,31	24.093.976,91
2. Créances sur des entreprises liées		1.068.907,72	1.130.054,72
3. Participations		11.712.990,07	11.712.990,07
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		5.446.041,91	1.124.851,61
IV. Patrimoine culturel	II.5 / III.5	6.260.462,80	6.258.758,80
D. ACTIF CIRCULANT		1.969.925.486,00	1.705.582.875,18
I. Stocks	II.6 / III.6	13.557.780,17	14.383.621,82
1. Matières premières et consommables		11.373.258,04	12.475.448,35
3. Produits finis et marchandises		2.184.522,13	1.908.173,47
II. Créances	II.7 / III.7	709.612.651,33	566.513.608,32
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		56.238.492,28	53.189.796,86
2. Créances sur des entreprises liées		11.145.727,81	8.289.151,71
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		108.181,19	8.479,93
4. Autres créances		12.221.068,96	7.013.945,89
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		629.899.181,09	498.012.233,93
III. Valeurs mobilières	II.8 / III.8	238.560.297,59	124.537.799,85
3. Autres valeurs mobilières		238.560.297,59	124.537.799,85
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		1.008.194.756,91	1.000.147.845,19
E. COMPTES DE REGULARISATION		14.249.210,48	9.862.444,71
TOTAL DE L'ACTIF		2.597.954.064,65	2.312.869.564,22

P A S S I F

	Notes	31.12.2005 EUR	31.12.2004 EUR
A. CAPITAUX PROPRES	II.9 / III.9	1.109.521.341,27	1.025.318.765,
I.Capital souscrit		631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves		368.470.158,42	311.448.881,47
4. Autres réserves		368.470.158,42	311.448.881,47
a) Réserve fixe PSF		6.200.000,00	6.200.000,00
b) Réserve spéciale impôt sur la fortune		84.636.641,15	80.203.863,60
c) Réserves libres		277.633.517,27	225.045.017,87
VI Résultats de l'exercice		73.171.016,28	82.021.276,95
VIII Plus-values immunisées		36.031.559,16	0,00
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.10 / III.10	18.530.715,64	17.579.264,91
2. Provisions pour impôts		11.317.428,00	9.787.315,90
3. Autres provisions		7.213.287,64	7.791.949,01
C. DETTES	II.11 / III.11	1.465.665.205,57	1.262.178.873,98
4. Dettes sur achats et prestations de services		85.083.739,28	78.088.278,67
6. Dettes envers des entreprises liées		3.952.212,09	1.907.557,39
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		1.373.759,81	419.372,17
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		13.876.911,20	13.318.526,30
a) Dettes fiscales		8.805.358,39	8.564.467,26
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		5.071.552,81	4.754.059,04
9. Autres dettes		9.276.086,05	9.422.971,85
10. Dettes en CCP		1.352.102.497,14	1.159.022.167,60
D. COMPTES DE REGULARISATION		4.236.802,17	7.792.659,50
TOTAL DU PASSIF		2.597.954.064,65	2.312.869.564,22

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005

(exercice du 1er janvier au 31 décembre 2005)

	Notes	31.12.2005 EUR	31.12.2004 EUR
A. CHARGES			
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		14.299.184,99	11.824.201,68
b) Autres charges externes		168.930.983,01	165.952.905,22
3. Frais de personnel	V.1	161.402.391,75	156.637.705,52
a) Salaires et traitements		144.922.751,56	140.735.090,59
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitement		16.479.640,19	15.902.614,93
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		79.475.410,75	80.528.287,68
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circul		281.018,99	103.071,24
5. Autres charges d'exploitation		13.694.119,78	11.906.866,17
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		1.365.493,59	6.691.819,27
7. Intérêts et charges assimilées		366.636,18	304.914,23
b) autres intérêts et charges		366.636,18	304.914,23
10. Charges exceptionnelles	IV.2	1.499.803,95	1.769.008,60
11. Impôts sur le résultat		16.909.269,18	18.850.000,00
13 Résultat de l'exercice		73.171.016,28	82.021.276,95
TOTAL DES CHARGES		531.395.328,45	536.590.056,56

	Notes	31.12.2005 EUR	31.12.2004 EUR
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	IV.1	504.984.637,44	504.509.642,3
a) Services postaux		126.361.686,10	123.888.450,8
b) Services financiers postaux		23.181.186,46	22.356.046,94
c) Services de télécommunications		355.441.764,88	358.265.144,58
4. Autres produits d'exploitation		1.862.673,57	1.787.423,97
5. Produits de participations		5.474.536,75	5.492.110,09
a) provenant d'entreprises liées		5.009.116,67	4.395.335,07
b) autres produits de participations		465.420,08	1.096.775,02
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		8.553.019,94	7.623.203,09
a) provenant d'entreprises liées		37.421,28	84.239,51
b) autres intérêts et produits assimilés		8.515.598,66	7.538.963,58
7. Autres intérêts et produits assimilés		7.344.619,65	5.911.378,98
b) autres intérêts et produits assimilés		7.344.619,65	5.911.378,98
9. Produits exceptionnels	IV.2	3.175.841,10	11.266.298,06
TOTAL DES PRODUITS		531.395.328,45	536.590.056,56

Annexe

Annexe des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004

I. Organisation et objet de l'Entreprise

L'Entreprise des Postes et Télécommunications ("l'Entreprise") est un établissement public autonome doté de la personnalité juridique et créé par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

L'Entreprise a pour objet la prestation de services postaux, financiers postaux et de télécommunications. A cet effet, l'Entreprise exploite entre autres les services réservés à l'Etat tels que définis par les lois en vigueur. Elle peut en outre fournir toutes autres prestations se rattachant directement à son objet ou tendant à favoriser la réalisation de celui-ci.

Pour la réalisation de son objet, l'Entreprise peut créer ou acquérir des filiales et établir des succursales, des sièges administratifs régionaux, des bureaux, des agences et des relais.

Depuis le 1er avril 1997, les services de télécommunications sont régis par la loi du 21 mars 1997 sur les télécommunications qui supprime le régime de concessions et introduit un régime d'autorisations et de licences pour l'exploitation des services de télécommunications. L'Entreprise bénéficie d'une licence "mobile" GSM/DCS depuis le 7 mai 1998, d'une licence "fixe" (infrastructure et service téléphonique) depuis le 20 janvier 1999, ainsi que d'une licence d'exploitation d'un réseau cellulaire numérique de communication mobiles de troisième génération depuis le 22 mai 2002. Par ailleurs, la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et les services de communications électroniques règle notamment l'accès aux réseaux de communications électroniques, ainsi que l'environnement concurrentiel en général et définit le service universel en matière de communications électroniques. L'Entreprise est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant les Postes et les Télécommunications dans ses attributions.

Finalement la loi du 15 décembre 2000 établit d'une part, en matière de services postaux, les règles concernant la prestation du service postal universel, réservé et non réservé, et d'autre part, pour les services financiers postaux, la délimitation de cette activité qui peut s'étendre à toutes les activités autorisées pour les professionnels du secteur financier de droit luxembourgeois autres que les établissements de crédit. Depuis le 1er janvier 2001, l'Entreprise est soumise à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour le seul domaine de son activité qui a trait à la prestation de services financiers.

L'Entreprise établit des comptes annuels suivant les principes et les modalités de la comptabilité commerciale (art. 32 (1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée) et présente les comptes annuels en accord avec les dispositions du titre II de la loi du 19 décembre 2002. Depuis l'exercice 2004, l'Entreprise établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

II. Résumé des principales règles d'évaluation

Les comptes annuels sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence, de non-compensation, de rattachement des charges et produits à l'exercice auxquels ils se rapportent, de l'évaluation distincte des éléments de l'actif et du passif et de l'intangibilité des balances d'ouverture.

Conformément aux nouvelles prescriptions réglementaires relatives à la normalisation de la présentation des comptes annuels issues de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le bilan et le compte de profits et pertes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2004 ont fait oeuvre de certaines opérations de reclassement sans que soient modifiés par ailleurs le résultat et le total bilan de l'exercice 2004 tel qu'il a été arrêté en 2004.

II.1. Conversion des comptes en devises étrangères

L'Entreprise établit les comptes annuels en euro (EUR)

.A la date de clôture du bilan:

- les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'euro, sont converties au cours de change historique;
- les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture;
- tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

II.2. Immobilisations incorporelles

a) Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires

Ces immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêt Economique ainsi que des logiciels informatiques. Les droits de câble représentent la participation de l'Entreprise dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

• Droits de câble	5/10/12 ans
• Droits dans Groupements d'intérêt Economique	6 ans
• Logiciels informatiques	3 ans

b) Fonds de commerce acquis à titre onéreux

Ce poste comprend un fonds de commerce internet, linéairement amorti sur une durée de 5 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

II.3. Immobilisations corporelles

a) Terrains

Les terrains bâtis et non-bâtis acquis par l'Etat avant le 1er janvier 1993 ont été apportés à l'Entreprise sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par l'Entreprise après le 1er janvier 1993 sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis.

b) Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions effectuées avant le 1er janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

• Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
• Bâtiments-Halls industriels	25 ans
• Bâtiments-Installations constitutives, techniques et sociales	10 ans
• Stations hertziennes	15/25 ans
• Sécurité bâtiments	7/10 ans

c) Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1er janvier 1993. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les périodes suivantes:

• Réseaux souterrains	20 ans
• Réseaux d'accès	10 ans

d) Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

• Installations	4/5/7/10 ans
-----------------	--------------

(transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal, ...)

• Equipements	3/5 ans
---------------	---------

(guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, Musée postal, Office des Timbres, Instruments de mesure, machines & outillage divers, ...)

e) Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes:

• Matériel informatique	3/4 ans
• Matériel roulant: véhicules légers	5 ans
• Matériel roulant: véhicules lourds	8 ans
• Mobilier et machines de bureau	5 ans

f) Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées à la clôture de l'exercice.

II.4. Immobilisations financières

L'Entreprise comptabilise ses participations au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

II.5. Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1er janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au prix d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

II.6. Stocks

Les stocks de la Division des Télécommunications, évalués au coût moyen pondéré, se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de l'Entreprise, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues au sein des téléboutiques.

Les stocks de la Division des Postes, évalués au coût moyen pondéré, se composent essentiellement de timbres destinés à être vendus au sein des bureaux postaux ainsi que par l'Office des Timbres.

Les stocks de matières consommables sont évalués au prix d'acquisition.

II.7. Créances

Les créances sont enregistrées à leur date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international qui sont basés sur des estimations, ainsi que les revenus satellitaires. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

II.8. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise et gardées jusqu'à l'échéance, sont considérées comme immobilisations financières et évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

II.9. Plus-values immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

II.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges ainsi qu'une provision pour congés non pris. Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2005 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

II.11. Dettes

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements) pour les Divisions des Postes, des Services Financiers Postaux et des Télécommunications, les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats). Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

Depuis 2001, suite à la loi du 15 décembre 2000, sont reprises également sous ce poste les dettes en CCP envers l'Etat ainsi que les dettes en CCP envers des tiers.

III. Informations sur certains postes du bilan

III.1. Mouvements de l'actif immobilisé

cf. page 66-67

III.2. Acomptes versés et immobilisations incorporelles et corporelles en cours

Il s'agit d'immobilisations en cours de réalisation et qui ne sont pas encore en service au 31 décembre 2005.

Les immobilisations incorporelles en cours se présentent comme suit:

	31.12.2005	31.12.2004
	EUR'ooo	EUR'ooo
Acomptes versés	70,5	3,8
Factures à recevoir	741,6	967,9
	812,1	971,7

Les immobilisations corporelles en cours se décomposent comme suit:

	31.12.2005 EUR'ooo	31.12.2004 EUR'ooo
Acomptes versés	32.614,4	14.942,1
Factures à recevoir	11.891,7	7.350,7
	44.506,1	22.292,8

III.3. Terrains et bâtiments

La plupart de ces postes ont fait l'objet d'un "rapport du réviseur d'entreprises sur l'évaluation des propriétés domaniales et des bâtiments y construits ou en voie de construction" daté du 26 février 1993, conformément à l'article 34 (1) de la loi du 10 août 1992.

Les constructions ainsi que les terrains bâtis et non-bâtis ont été transcrits et enregistrés au nom de l'Entreprise suite à un acte d'apport du 24 février 1994.

En 1996, un acte d'apport complémentaire a été dressé entre l'Etat et l'Entreprise, portant sur 3 immeubles (acquis par l'Etat avant le 1er janvier 1993) évalués à leur valeur de marché ainsi que sur 2 bâtiments (en voie de construction lors de l'apport initial au 1er janvier 1993) évalués au prix d'acquisition.

L'acte d'apport complémentaire a fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises sur un apport en nature (article 34(1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications).

III.4. Immobilisations financières

Au 31 décembre 2005, les immobilisations financières (valeur nette comptable EUR 58.916.888,01) se présentent comme suit:

	% détenu 31/12/2005	Fonds propres EUR'ooo	Résultat du dernier exercice disponible EUR'ooo	Année
Entreprises liées (valeur nette comptable EUR 40.688.948,31):				
Luxgsm S.A.*	100,00	5.894,01	2.553,71	2004
P&T Immobilière S.à.r.l.	100,00	381,45	84,58	2004
e-Business & Resilience Centre S.A.**	93,40	2.578,11	(1.761,97)	2004
Communication Mobile Digitale S.A.	60,00	1.445,71	2.710,20	2004
Michel Greco S.A.	60,00	447,98	229,14	2004
Editus Luxembourg S.A.	51,00	6.138,38	1.850,68	2004
Netcore S.A.	51,00	268,58	121,11	2004
Visual Online S.A.	51,00	1.737,61	335,09	2004
P&T Consulting S.A.	50,93	1.144,17	54,44	2004

* anciennement Mobilux S.A. ** anciennement e-Business & Recovery Centre S.A.

Créances sur entreprises liées: EUR 1.068.907,72:

Avance de trésorerie envers Visual Online (échéance 2019)

(III.1. Mouvements de l'actif immobilisé)

Libellé	Valeur d'acquisition				
	Solde 31/12/2004 EUR	Entrées EUR	Transferts EUR	Total acquisitions EUR	Diminutions EUR
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	38.871.712,04	3.732.119,59	3.750,00	3.735.869,59	0,00
Fonds de commerce	135.349,86	0,00	0,00	0,00	0,00
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	971.695,00	(155.839,59)	(3.750,00)	(159.589,59)	0,00
Total immobilisations incorporelles	39.978.756,90	3.576.280,00	0,00	3.576.280,00	0,00
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains et constructions	292.276.216,42	2.340.561,22	938.499,05	3.279.060,27	(1.098.007,92)
Réseaux de télécommunications	475.233.079,89	10.328.728,59	5.823.678,23	16.152.406,82	0,00
Installations et équipements techniques	414.153.962,02	23.898.129,69	2.977.624,32	26.875.754,01	(75.2223,20)
Matériel roulant	11.071.712,12	1.041.545,13	0,00	1.041.545,13	(1.137.371,98)
Matériel informatique	19.186.057,79	2.581.214,54	0,00	2.581.214,54	(1.432.658,35)
Mobilier et matériel de bureau	2.116.440,14	225.689,40	0,00	225.689,40	(36.717,69)
Autres installations, outillage et mobilier	32.374.210,05	3.848.449,07	0,00	3.848.449,07	(2.606.748,02)
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	22.292.823,76	31.953.049,99	(9.739.801,60)	22.213.248,39	0,00
Total immobilisations corporelles	1.236.330.292,14	72.368.918,56	0,00	72.368.918,56	(4.456.979,14)
<i>Immobilisations financières</i>					
Parts dans des entreprises liées	30.937.636,18	17.717.964,99	0,00	17.717.964,99	(175.000,00)
Créances sur des entreprises liées	1.130.054,72	0,00	0,00	0,00	(61.147,00)
Participations	12.837.841,68	5.091.781,00	0,00	5.091.781,00	(770.590,70)
Total immobilisations financières	44.905.532,58	22.809.745,99	0,00	22.809.745,99	(1.006.737,70)
<i>Patrimoine culturel</i>	6.258.758,80	1.704,00	0,00	1.704,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1.327.473.340,42	98.756.648,55	0,00	98.756.648,55	(5.463.716,84)

Corrections de valeur

Solde 31/12/2005 EUR	Solde 31/12/2004 EUR	Augmentations EUR	Diminutions EUR	Solde 31/12/2005 EUR	Valeur nette 31/12/2005 EUR	Valeur nette 31/12/2004 EUR
42.607.581,63	27.957.006,46	5.232.390,29	0,00	33.189.396,75	9.418.184,88	10.914.705,58
135.349,86	78.954,08	27.069,97	0,00	106.024,05	29.325,81	56.395,78
812.105,41	0,00	0,00	0,00	0,00	812.105,41	971.695,00
43.555.036,90	28.035.960,54	5.259.460,26	0,00	33.295.420,80	10.259.616,10	11.942.796,36
294.457.268,77	79.102.632,01	7.634.881,24	(260.547,47)	86.476.965,78	207.980.302,99	213.173.584,41
491.385.486,71	294.383.891,97	20.989.446,04	0,00	315.373.338,01	176.012.148,70	180.849.187,92
440.277.492,83	298.098.424,97	41.085.076,53	(683.901,33)	338.499.600,17	101.777.892,66	116.055.537,05
10.975.885,27	8.081.217,09	1.074.378,72	(1.107.526,16)	8.048.069,65	2.927.815,62	2.990.495,03
20.334.613,98	14.079.273,45	3.150.424,24	(1.397.561,77)	15.832.135,92	4.502.478,06	5.106.784,34
2.305.411,85	1.424.036,79	281.743,72	(36.059,74)	1.669.720,77	635.691,08	692.403,35
33.615.911,10	23.584.527,33	4.506.546,68	(2.541.147,67)	25.549.926,34	8.065.984,76	8.789.682,72
44.506.072,15	0,00	0,00	0,00	0,00	44.506.072,15	22.292.823,76
1.304.242.231,56	695.169.476,28	74.215.950,49	(3.485.596,47)	765.899.830,30	538.342.401,26	541.160.815,86
48.480.601,17	6.843.659,27	947.993,59	0,00	7.791.652,86	40.688.948,31	24.093.976,91
1.068.907,72	0,00	0,00	0,00	0,00	1.068.907,72	1.130.054,72
17.159.031,98	0,00	0,00	0,00	0,00	17.159.031,98	12.837.841,68
66.708.540,87	6.843.659,27	947.993,59	0,00	7.791.652,86	58.916.888,01	38.061.873,31
6.260.462,80	0,00	0,00	0,00	0,00	6.260.462,80	6.258.758,80
1.420.766.272,13	730.049.096,09	80.423.404,34	(3.485.596,47)	806.986.903,96	613.779.368,17	597.424.244,33

Entreprises avec lien de participation (valeur nette comptable EUR 11.712.990,07):

TNT Express Luxembourg S.A.	50,00	4.512,93	563,47	2004
Infonet Luxembourg S.A.	49,00	1.968,46	349,92	31/3/05
Infomail S.A.	45,00	726,87	265,70	2004
Eltrona Interdiffusion S.A.	34,00	14.468,51	1.009,92	2004

Autres participations (valeur nette comptable EUR 5.446.041,91):

Cetrel S.C.	9,41
Luxtrust S.A.	6,67
Eurogiro Network A/S	4,76
Eutelsat Communications S.A.	1,72
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A.	1,04
Visa Europe Ltd.	0,01

Au cours de l'exercice 2005, l'Entreprise a constituée une correction de valeur de 947.993,59 EUR au niveau des immobilisations financières pour une moins-value jugée durable.

III.5. Patrimoine culturel

Ce poste se présente comme suit:

	31.12.2005 EUR'ooo	31.12.2004 EUR'ooo
Patrimoine de l'Office des Timbres (dont une collection d'œuvres d'art: EUR 0,5 Mio)	6.189,9	6.188,2
Patrimoine du Musée des Postes et Télécommunications	70,6	70,6
	6.260,5	6.258,8

Au 31 décembre 2005, aucune correction de valeur n'a été requise.

III.6. Stocks

Au 31 décembre 2005, les stocks se présentent comme suit:

	31.12.2005 EUR'ooo	31.12.2004 EUR'ooo
Câbles et équipements électroniques	9.117,7	10.262,6
Matières consommables	802,1	791,5
Fournitures	1.453,5	1.421,3
Produits finis et marchandises	2.184,5	1.908,2
	13.557,8	14.383,6

III.7. Créances

La position "Créances résultant de ventes et prestations de services" se décompose comme suit:

	31.12.2005 EUR'ooo	31.12.2004 EUR'ooo
Créances résultant de services postaux	32.704,9	26.124,9
Créances résultant de services financiers	4.408,8	4.681,4
Créances résultant de services de télécommunications	19.029,0	22.315,6
Créances résultant de services divers	57,4	32,8
Mandats à l'encaissement	38,4	35,1
	56.238,5	53.189,8

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

Suivant leur origine, les créances se décomposent comme suit:

en EUR'ooo	Services postaux	Services financiers	Services de télécommunications	Services divers	Mandats	31.12.2005
Créances nationales	4.427,2	4.408,8	17.006,2	57,4	0,0	25.899,6
Décomptes internationaux	28.277,7	0,0	2.022,8	0,0	38,4	30.338,9
	32.704,9	4.408,8	19.029,0	57,4	38,4	56.238,5

Les "Créances sur des entreprises liées" et les "Créances sur des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation" sont renseignées à part dans les comptes annuels de l'Entreprise.

Les autres créances d'un montant total de EUR 12.221.068,96 sont essentiellement constituées par des opérations financières en cours.

Le poste "Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat" résulte d'un dépôt non rémunéré auprès de l'Etat effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre l'Entreprise et l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg.

III.8. Valeurs mobilières

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

III.9. Capitaux propres

Capital: L'Etat détient la totalité du capital de l'Entreprise. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de l'Entreprise, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire.

La base de l'apport initial est constituée par le bilan d'ouverture au 1er janvier 1993. Le bilan d'ouverture a été approuvé par le Conseil de Gouvernement dans sa réunion du 14 janvier 1994.

Au 31 décembre 2005, de même qu'au 31 décembre 2004, le capital de l'Entreprise se chiffre à EUR 631,85 mio.

Autres réserves: Il est prélevé sur le bénéfice disponible (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation du fonds de réserve destiné à contribuer au financement des investissements de l'Entreprise.

Le montant de cette dotation obligatoire, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2004, un tel prélèvement sur le résultat ne s'impose pas, étant donné que la charge des amortissements en 2004 (EUR 80,6 mio) dépasse les deux tiers du budget d'investissement 2005 (EUR 98,9 mio).

Répartition du bénéfice 2004 en EUR

Fonds de réserve pour investissements	0,00
Réserve spécial IF	19.500.000,00
Réserve libre	37.521.276,95
Dividendes versés à l'Etat	25.000.000,00
	82.021.276,95

Au 31 décembre 2005, les autres réserves comportent: en EUR

Fonds de réserve pour investissements	0,00
Réserve fixe PSF	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	84.636.641,15
Réserves libres	277.635.517,27
	368.470.158,42

Plus-values immunisées

Au cours de l'exercice 2005, et en vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de 40.576.144,08 EUR dont un montant de 4.544.584,92 EUR a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, dont le prix d'acquisition a été réduit à due concurrence de la plus-value transférée. Par ailleurs, un montant total de 22.791.709,95 EUR a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Elles se composent comme suit :

Valeur d'acquisition	Plus-Values immunisées à réinvestir	Plus-Values immunisées réinvesties en participations financières	Plus-Values immunisées réinvesties en terrains
Au début de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Entrées au cours de l'exercice	40.576.144,08	22.791.709,90	4.544.584,92
Réinvestissement de la Plus-Values	(27.336.294,87)	0,00	0,00
Valeurs brutes/nettes à la fin de l'exercice	13.239.849,21	22.791.709,95	4.544.584,92

III.10. Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour impôts

L'Entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les actes passés au nom ou en faveur de l'Entreprise sont exempts des droits de timbre, d'enregistrement, d'hypothèque et de succession, sauf le salaire des formalités hypothécaires.

L'Entreprise bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (6), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2005, l'Entreprise a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 11.924.115. Suite à l'entrée en vigueur de la loi postale du 15 décembre 2000, la bonification d'impôt relative à la gestion du service des comptes chèques postaux a été abolie à partir de l'exercice 2001.

En accord avec la législation en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, l'Entreprise a imputé la charge de l'impôt sur la fortune (IF) sur le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités (IRC). Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve spéciale IF), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'IF.

Par contre, depuis le 1er janvier 2002, l'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune (IF) en accord avec la nouvelle législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve spéciale IF), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Jusqu'en 2003, et en raison du montant important d'avances versées par l'Entreprise, aucune provision pour impôts (IRC, ICC et IF) ne subsistait au passif du bilan. L'excédent des avances était renseigné sous les autres créances à l'actif.

Au 31 décembre 2005, les provisions pour impôts (IRC et ICC) dépassent les avances payées de sorte qu'un montant net à provisionner de 11.317.428 EUR est renseigné au passif du bilan.

b) Autres provisions

Au 31 décembre 2005, ce poste comprend:

	31.12.2005	31.12.2004
	EUR'ooo	EUR'ooo
Provisions pour litiges	70,7	94,0
Provision AGDL	310,0	310,0
Provision pour congés non pris	6.832,6	7.387,9
	7.213,3	7.791,9

Dans le cadre de ses activités courantes, l'Entreprise est impliquée dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

L'Entreprise est membre de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts; Luxembourg » (AGDL).

L'objet exclusif de l'AGDL est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et créances résultant d'opérations d'investissement effectuées par des personnes physiques auprès de membres de l'AGDL, sans distinction de nationalité ou de résidence, par des sociétés relevant du droit luxembourgeois ou du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, d'une dimension telle qu'elles sont autorisées à établir un bilan abrégé conformément à la loi, ainsi que par des sociétés de dimension comparable relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'AGDL rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance garantie avec un maximum fixé à la contre-valeur en toutes monnaies de 20.000 euros par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autre que celle portant sur un dépôt en argent.

Au 31 décembre 2005, l'Entreprise a constitué une provision en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants.

III.11. Dettes

ad 4) Dettes sur achats et prestations de services

Il s'agit des dettes sur achats et prestations de services divers, dont la prestation / livraison a eu lieu en 2005, ainsi que des mandats internationaux. Les dettes ont exclusivement une échéance inférieure à un an.

Le solde se décompose comme suit:	31.12.2005	31.12.2004
	EUR'ooo	EUR'ooo
Dettes pour services postaux	77,6	14,3
Assignations et versements	1.701,0	1.367,3
Fournisseurs (factures reçues)	29.162,9	30.151,9
Fournisseurs (paiements en suspens)	0,6	0,6
Factures à recevoir sur stocks	273,6	588,9
Factures à recevoir sur investissements	12.633,3	8.223,3
Factures à recevoir sur charges	40.817,4	37.335,3
Mandats et décomptes à l'encaissement	417,3	406,7
	85.083,7	78.088,3

ad 9) Autres dettes

La rubrique se décompose au 31 décembre 2005 comme suit:

	31.12.2005 EUR'000	31.12.2004 EUR'000
Cautionnements reçus en numéraire	541,4	485,3
Frais de personnel	6.216,3	6.056,7
Autres dettes	2.518,4	2.880,9
	9.276,1	9.422,9

ad 10) Dettes en CCP

Ce poste intégré au passif du bilan en 2001 se décompose au 31 décembre 2005 comme suit:

	31.12.2005 EUR'000	31.12.2004 EUR'000
Dettes en CCP envers l'Etat	664.695,3	550.610,8
Dettes en CCP envers les clients tiers	686.853,1	607.627,6
Comptes transitoires	554,1	783,8
	1.352.102,5	1.159.022,2

IV. Informations sur certains postes du compte de profits et pertes

IV.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	Recettes nationales EUR'000	Recettes internationales EUR'000	Totaux EUR'000
Services postaux	108.170,2	18.191,5	126.361,7
Services financiers postaux	22.084,2	1.097,0	23.181,2
Services de télécommunications	322.273,2	33.168,5	355.441,7
Montant net du chiffre d'affaires	452.527,6	52.457,0	504.984,6
Soit en %	89,61 %	10,39 %	100,00 %

N.B.: Recettes nationales: recettes perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger.

Recettes internationales: recettes perçues sur les opérateurs étrangers.

IV.2. Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels représentent principalement les produits de la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers, la cession d'une participation financière, de même que les indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de l'Entreprise par des tiers. Suite à la réception du décompte des déclarations fiscales des années 2001 et 2002, une reprise des provisions d'impôts relatives aux exercices 2001 et 2002 a été comptabilisée en 2005.

Les charges exceptionnelles représentent principalement des amortissements exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet.

V. Autres indications

V.1. Personnel

Au courant de l'exercice 2005, l'Entreprise a employé 2.808 (2004: 2.824) personnes en moyenne, réparties de la manière suivante:

	2005	2004
Ouvriers	713	724
Fonctionnaires et employés	2.090	2.095
Membres du Comité de Direction	5	5
	2.808	2.824

V.2. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance

L'Entreprise a alloué au courant de l'exercice 2005 des indemnités aux membres du Conseil d'Administration d'un montant de EUR 189.947,00 (2004: EUR 198.623,07).

L'Entreprise n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

V.3. Engagements

Dans le cadre de diverses lignes de crédit accordées par différentes banques à certaines de ses participations, l'Entreprise s'est engagée à veiller à ce que ses participations respectent les engagements découlant de ces crédits et les supportera financièrement dans les limites de sa participation pour un montant total de EUR 33,1 mio (2004: 1,5 mio).

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires pour un montant total de EUR 0,2 mio.

D'autre part, l'Entreprise a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2005 pour un montant résiduel de EUR 21,6 mio pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour EUR 6,6 mio pour achat de matériel et prestations de services.

Finalement a été signé en 2005, un contrat de vente à terme d'un immeuble à construire pour un montant évalué à EUR 3,26 mio.

V.4. Evénements postérieurs à la clôture

L'Entreprise, dans le cadre de son activité d'exploitation de réseaux mobiles, notamment LUXGSM et UMTS, est confrontée à la procédure des demandes d'autorisation commodo / incommodo ainsi qu'à des contentieux relatifs à la mise en service et l'exploitation de stations LUXGSM et UMTS.

Le règlement grand-ducal du 25 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel « stations de base pour réseaux publics de communications mobiles » régularise dorénavant l'exploitation des réseaux mobiles, de sorte que la remarque émise en 2004 au niveau de la certification des comptes annuels devient sans objet.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005

Rapport de révision

Conformément au mandat qui nous a été confié suite à la décision prise par la Chambre des Députés, nous avons contrôlé les comptes annuels consolidés de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de ses filiales ("le Groupe") pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005. Les comptes annuels consolidés relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels consolidés. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes annuels consolidés, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis les comptes annuels consolidés ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Luxembourg, le 27 avril 2006

PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Réviseur d'entreprises

Représentée par Luc Henzig

**BILAN
CONSOLIDE**
au 31.12.2005

A C T I F €

	Note(s)	31/12/2005	31/12/2004
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT	II.6, III	20.234,00	2.978,12
C. ACTIF IMMOBILISE		609.864.662,96	578.557.651,71
I. Immobilisations incorporelles	II.7, IV	11.057.114,03	12.976.593,11
1. Frais de recherche et développement		113.009,45	110.017,87
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été			
a) <i>acquis à titre onéreux</i>		9.980.020,61	11.633.804,88
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		151.978,56	261.075,36
4. Acomptes versés		812.105,41	971.695,00
II. Immobilisations corporelles	II.8, V	579.192.177,93	550.698.258,72
1. Terrains et constructions		243.910.979,91	217.920.659,73
2. Installations techniques et machines		280.540.270,99	299.907.280,94
3. Autres installations, outillage et mobilier		10.099.456,33	10.530.931,87
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		44.641.470,70	22.339.386,18
III. Immobilisations financières	II.9, VI	13.354.908,20	8.624.041,08
3. Participations (dont mises en équivalence)		7.888.226,73	7.497.141,90
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		5.446.041,91	1.126.669,50
6. Autres prêts		20.639,56	229,68
IV. Patrimoine culturel	II.10	6.260.462,80	6.258.758,80
D. ACTIF CIRCULANT		2.008.063.454,14	1.750.841.870,09
I. Stocks	II.11, VII	15.660.790,92	16.085.873,04
1. Matières premières et consommables		13.557.780,17	14.383.621,82
3. Produits finis et marchandises		2.103.010,75	1.702.251,22
II. Créances	II.12, VIII	725.647.872,08	588.010.070,52
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		74.904.696,15	73.322.726,00
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		901.984,46	8.479,93
4. Autres créances		19.472.112,01	16.666.630,66
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		630.369.079,46	498.012.233,93
III. Valeurs mobilières	II.13, IX	238.678.099,10	124.654.909,08
3. Autres valeurs mobilières		238.678.099,10	124.654.909,08
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	X	1.028.076.692,04	1.022.091.017,45
E. COMPTES DE REGULARISATION		16.445.241,19	13.032.547,18
TOTAL DE L'ACTIF		2.634.393.592,29	2.342.435.047,10

PASSIF €

	Note(s)	31/12/2005	31/12/2004
A. CAPITAUX PROPRES		1.079.918.901,37	1.011.900.869,70
I. Capital souscrit	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves consolidées	XII	338.008.075,79	292.588.370,17
VI. Résultat de l'exercice - part du Groupe -		74.020.952,55	87.445.586,02
VII. Subventions d'investissement en capital		9.706,46	18.306,10
VIII. Plus-values immunisées	II.14, XIII	36.031.559,16	0,00
A. Bis INTERETS MINORITAIRES		7.254.785,59	5.711.066,07
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.15	27.840.035,30	32.338.883,15
2. Provisions pour impôts	XIV	19.720.761,36	23.776.498,99
3. Autres provisions	XV	8.119.273,94	8.562.384,16
C. DETTES	II.16, XVI	1.506.323.969,63	1.275.007.049,89
2. Dettes envers des établissements de crédit		33.218.849,94	1.531.000,92
4. Dettes sur achats et prestations de services		87.725.119,98	81.557.415,99
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		1.829.865,53	208.338,00
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
a) <i>Dettes fiscales</i>		11.226.768,38	8.825.390,34
b) <i>Dettes au titre de la sécurité sociale</i>		5.939.830,45	4.760.680,85
9. Autres dettes		15.167.968,69	19.102.056,19
10. Dettes en CCP		1.351.215.566,66	1.159.022.167,60
D. COMPTES DE REGULARISATION		13.055.900,40	17.477.178,28
TOTAL PASSIF		2.634.393.592,29	2.342.435.047,09

Compte de profits et pertes consolidé

au 31.12.2005

	Note (s)	2005	2004
A. CHARGES			
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		141.457.401,03	92.916.036,70
b) Autres charges externes		71.461.337,86	99.138.651,18
3. Frais de personnel	XVII	182.093.618,18	169.692.686,70
a) Salaires et traitement		170.102.447,64	159.067.836,77
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		11.972.275,59	10.624.849,93
d) Autres charges sociales		18.894,95	0,00
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		81.958.451,04	82.149.371,59
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		503.393,36	834.449,04
5. Autres charges d'exploitation		14.714.305,02	11.939.991,70
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		417.500,00	0,00
7. Intérêts et charges assimilées		1.054.540,08	559.367,56
10. Charges exceptionnelles	XIX	1.293.390,70	1.808.376,30
11. Impôts sur le résultat		20.459.419,62	21.224.313,12
12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		24.006,85	7.335,25
13. Résultat de l'exercice			
a) Part du groupe	II.3	74.020.952,55	87.445.586,02
b) Part des tiers	II.4	3.541.299,74	1.023.472,57
TOTAL DES CHARGES		592.999.616,03	568.739.637,73
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	XX	569.166.045,05	539.381.588,68
2. Augmentation du stock de produits finis et en cours de fabrication		236.603,53	0,00
3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif		1.726.645,56	0,00
4. Autres produits d'exploitation		2.603.850,98	1.991.800,66
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		8.516.798,87	7.623.203,09
7. Autres intérêts et produits assimilés		7.759.714,80	6.218.824,36
9. Produits exceptionnels	XXI	2.133.489,46	12.724.292,16
11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE		856.467,78	799.928,77
TOTAL DES PRODUITS		592.999.616,03	568.739.637,73

Notes I - XXIII

NOTE 1 - GÉNÉRAL

L'Entreprise des Postes et Télécommunications (la Maison-mère) est la Maison mère du Groupe de l'Entreprise des Postes et Télécommunications ("le Groupe"). La personnalité juridique de l'Entreprise en tant qu'établissement public autonome a été créée par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

NOTE 2 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

Le Groupe présente ses comptes annuels consolidés en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

Conformément aux nouvelles prescriptions réglementaires relatives à la normalisation de la présentation des comptes annuels issues de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le bilan et le compte de profits et pertes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2004 ont fait l'œuvre de certaines opérations de reclassement sans que soient modifiés par ailleurs le résultat et le total bilan de l'exercice 2004 tel qu'il a été arrêté en 2004.

Les comptes annuels consolidés sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non-compensation.

1) Présentation

Afin de donner une image fidèle du Groupe, les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Maison mère ainsi que ses participations principales. Les participations dans des sociétés filiales et des sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, les sociétés sous influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

2) Base de consolidation

Les sociétés filiales et les sociétés sous contrôle exclusif (dont le pourcentage de détention est de plus de 50%), sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Toutes les transactions intra-groupe ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable (dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50%), sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence.

En 2005, la Maison mère a pris une participation de 51% dans la société Netcore S.A et une participation de 100% dans la société P&T Immobilière S.à.r.l. (anciennement Sunningdale Properties S.à.r.l.). La méthode de consolidation pour ces nouvelles acquisitions est celle de l'intégration globale.

En vue de la fusion entre Mobilux S.A. et CMD S.A., l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre a décidé de changer la dénomination de la société Mobilux S.A. en Luxgsm S.A.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leur année comptable le 31 décembre sauf la société Infonet S.A. qui clôture au 31 mars. Pour les besoins de la consolidation, Infonet S.A. prépare des comptes séparés couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

3) Périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège 2005	Pourcentage de contrôle 2005	Pourcentage d'intérêt 2005	Méthode de consolidation 2005
Entreprise des Postes & Télécommunications	Luxembourg	Maison-mère		
Luxgsm S.A. (Anciennement Mobilux S.A.)	Luxembourg	100,00%	100,00%	CG
P&T Immobilière S.à r.l.	Luxembourg	100,00%	100,00%	CG
e-Business & Resilience Centre S.A. (Anc. e-Business Recovery Centre S.A.)	Luxembourg	93,40%	93,40%	CG
Michel Greco S.A.	Luxembourg	60,00%	60,00%	CG
CMD S.A.	Luxembourg	60,00%	60,00%	CG
Infomail S.A.	Luxembourg	55,00%	50,10%	CG
P&T Consulting S.A.	Luxembourg	50,93%	50,93%	CG
Editus Luxembourg S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
Visual Online S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
Netcore S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
TNT Express Luxembourg S.A.	Luxembourg	50,00%	50,00%	CME
Infonet S.A.	Luxembourg	49,00%	49,00%	CME
Eltrona Interdiffusion S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%	CME

Consolidation globale: CG Consolidation par mise en équivalence: CME

4) Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège 2005 2005	Pourcentage de contrôle 2005	Pourcentage d'intérêt 2005	Méthode de consolidation
Cetrel S.C.	Luxembourg	9,41%	9,41%	NC
Luxtrust S.A.	Luxembourg	6,67%	6,67%	NC
Eurogiro Network A/S	Copenhagen, DK	4,76%	4,76%	NC
Eutelsat Communications S.A.	Paris, F	1,72%	1,72%	NC
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Bruxelles, B	1,04%	1,04%	NC
Visa Europe Ltd.	London, UK	0,01%	0,01%	NC
Luxradio S.à r.l.	Luxembourg	0,00%	3,40%	NC

Non consolidé: NC

5) Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût de la participation de la Maison-mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves consolidées à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est inscrite au passif du bilan consolidé.

6) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

7) Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câbles, des droits de passage, des droits d'entrée LUXGSM, des droits dans le GIE LUXGSM, des logiciels informatiques ainsi que d'un fonds de commerce Internet.

Les droits de câble représentent la participation d'une société du Groupe dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins. Les droits de passage sont des droits d'utilisation de ces mêmes câbles, ayant fait l'objet d'un paiement unique.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Frais de recherche et développement	3/4 ans
Droits de câbles	10/12 ans
Droits dans Groupements d'Intérêt Economique	6 ans
Fonds de commerce Internet	5 ans
Logiciels informatiques	3/5 ans

Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

8) Immobilisations corporelles

Terrains

Les terrains bâtis et non-bâtis acquis par l'Etat avant le 1er janvier 1993 ont été apportés à la Maison mère sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par la Maison mère après le 1er janvier 1993 ou faites par les filiales du Groupe sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions de la Maison mère effectuées avant le 1er janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date par la Maison mère ou par les filiales du Groupe et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiment-Hall industriels	25 ans
Stations hertziennes	15/25 ans
Bâtiments-Installations constitutives, techniques et sociales	7/10 ans
Sécurité bâtiments	7/10 ans

Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1er janvier 1993 dans le chef de la Maison mère. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les périodes suivantes:

Réseaux souterrains	20 ans
Réseaux d'accès	10 ans

Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Installations	4/5/7/10 ans
---------------	--------------

(transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal,...)

Equipements	3/5 ans
-------------	---------

(guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines & outillage divers,...)

Autres installations, outillage et mobilier

Le matériel informatique est enregistré au coût d'acquisition et est amorti linéairement sur une période de 3 à 5 ans.

Le matériel roulant est enregistré au coût d'acquisition et est amorti linéairement sur une période de 5 ans pour les véhicules légers et de 8 ans pour les véhicules lourds.

Le mobilier et machines de bureau sont enregistrés au coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées durant l'exercice.

9) Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

10) Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1er janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

11) Stocks

Ce poste concerne principalement les stocks de la Division des Télécommunications de la Maison mère, évalués au coût moyen pondéré, qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

12) Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale à la date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international de la Maison-mère qui sont basés sur des estimations. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement

13) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise et gardées jusqu'à l'échéance, sont considérées comme immobilisations financières et évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

14) Plus-values immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

15) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges et congés non pris.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2005 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

16) Dettes

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements), les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats) ainsi que les dettes en CCP envers l'Etat et envers les tiers. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

17) Conversion des comptes en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'Euro.

A la date de clôture du bilan, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique. Les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

A des fins de consolidation, les éléments d'actif et de passif envers les tiers pour les sociétés du Groupe qui reportent dans des devises autres que l'Euro, sont convertis au taux de clôture. Le résultat et les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture.

NOTE III FRAIS D'ETABLISSEMENT

Au 31 décembre 2005, le mouvement des frais d'établissement du groupe se présente comme suit:

Valeur brute	TOTAL
Au début de l'exercice	58.873,97
Entrée en périmètre	0,00
Entrées au cours de l'exercice	21.741,92
Sorties au cours de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
Au terme de l'exercice	80.615,89

Corrections de valeur

Au début de l'exercice	(55.895,85)
Entrée en périmètre	(0,00)
Dotations de l'exercice	(4.486,04)
Reprises de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
A la fin de l'exercice	(60.381,89)
Valeur nette à la fin de l'exercice	20.234,00
Valeur nette au début de l'exercice	2.978,12

NOTE IV IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2005, le mouvement des immobilisations incorporelles du groupe se présente comme suit:

Valeur brutes	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	Fonds de commerce à titre onéreux	Acomptes versés	TOTAL
Au début de l'exercice	419.428,31	41.139.434,47	864.948,93	971.695,00	43.395.506,71
Entrée en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées au cours de l'exercice	93.709,17	3.806.541,66	0,00	(155.839,59)	3.744.411,24
Sorties au cours de l'exercice	0,00	0,00	(77.434,96)	0,00	(77.434,96)
Transferts de l'exercice	0,00	58.823,90	0,00	(3.750,00)	55.073,90
A la fin de l'exercice	513.137,48	45.004.800,03	787.513,97	812.105,41	47.117.556,89
Corrections de valeur					
Au début de l'exercice	(309.410,44)	(29.505.629,59)	(603.873,57)	0,00	(30.418.913,60)
Entrée en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations de l'exercice	(90.717,59)	(5.519.149,83)	(109.096,80)	0,00	(5.718.964,22)
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	77.434,96	0,00	77.434,96
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A la fin de l'exercice	(400.128,03)	(35.024.779,42)	(635.535,41)	0,00	(36.060.442,86)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	113.009,45	9.980.020,61	151.978,56	812.105,41	11.057.114,03
Valeurs nettes au début de l'exercice	110.017,87	11.633.804,88	261.075,36	971.695,00	12.976.593,11

NOTE V IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2005, le mouvement des immobilisations corporelles du groupe se présente comme suit:

Valeur d'acquisition	Terrains et constructions	Réseaux de télécommunications	Installations techniques, machines, outillages	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au début de l'exercice	297.464.028,72	475.238.464,64	419.462.598,45	36.376.351,92	1.970.887,66	22.339.386,18	1.252.851.717,57
Entrée en périmètre	3.768.073,77	0,00	10.423,04	88.827,91	0,00	30.971.375,42	34.838.700,14
Entrées au cours de l'exercice	6.885.146,14	10.328.728,59	24.226.484,16	4.439.596,46	256.884,13	32.548.168,77	78.685.008,25
Sortie au cours de l'exercice	(1.098.007,92)	0,00	(759.374,50)	(2.645.777,10)	0,00	0,00	(4.503.159,52)
Plus-values immunisées réinvesties	(4.544.584,92)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(4.544.584,92)
Transferts de l'exercice	31.909.874,47	5.823.678,23	3.056.469,48	372.363,58	0,00	(41.217.459,67)	(55.073,91)
Au terme de l'exercice	334.384.530,26	491.390.871,46	445.996.600,63	38.631.362,77	2.227.771,79	44.641.470,70	1.357.272.607,61

Corrections de valeur

Au début de l'exercice	(79.543.368,99)	(294.384.565,06)	(300.409.217,09)	(26.419.939,91)	(1.396.367,80)	0,00	(702.153.458,85)
Entrée en périmètre	(3.147.809,67)	0,00	(1.509,19)	(57.389,91)	0,00	0,00	(3.206.708,77)
Dotations de l'exercice	(8.042.919,16)	(20.990.792,23)	(41.735.819,89)	(5.216.874,23)	(248.595,27)	0,00	(76.235.000,78)
Reprises de l'exercice	260.547,47	0,00	674.702,36	2.579.488,89	0,00	0,00	3.514.738,72
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A la fin de l'exercice	(90.473.550,35)	(315.375.357,29)	(341.471.843,81)	(29.114.715,16)	(1.644.963,07)	0,00	(778.080.429,68)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	243.910.979,91	176.015.514,17	104.524.756,82	9.516.647,61	582.808,72	44.641.470,70	579.192.177,93
Valeurs nettes au début de l'exercice	217.920.659,73	180.853.899,58	119.053.381,36	9.956.412,01	574.519,86	22.339.386,18	550.698.258,72

NOTE VI IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2005, les principales participations non consolidées sont les suivantes:

Nom de la société	Devise	Pourcentage de détention	Capitaux propres (en devise)	Résultat de la période (en devise)	Valeur nette des titres de participation
Cetrel SC ²	€	9,41%	5.670.355	207.755	350.775 €
Luxtrust S.A. ³	€	6,67%	4.500.000	0	300.000 €
Eurogiro Networks A/S ²	DKK	4,76%	9.540.048	1.210.699	0,02 €
Eutelsat Communications S.A. ^{1*}	€	1,72%	265.514.599	(13.217.299)	4.791.771 €
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A. ²	€	1,04%	5.742.180	285.209	3.486 €

1. Comptes annuels au 30.06.2005

2. Comptes annuels au 31.12.2004

3. Société constituée en date du 18/11/2005

*Anciennement Satbirds SAS

NOTE VII STOCKS

Au 31 décembre 2005, le stock se décompose comme suit:

	2005	2004
Matières premières et consommables	13.557.780,17	14.383.621,82
Produits finis et marchandises	2.103.010,75	1.702.251,22
	15.660.790,92	16.085.873,04

Le stock de matières premières et consommables se compose essentiellement de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de la Maison mère, soit à l'usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

NOTE VIII CREANCES

Les créances comprennent principalement des créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat, dépôt non rémunéré effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre la Maison mère et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que dans une moindre mesure notamment des créances résultant de ventes et de prestations de services.

Au 31 décembre 2005, les créances se décomposent comme suit:

	2005	2004
Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat	630.369.079,46	498.012.233,93
Créances résultant de ventes et prestations de services	74.904.696,15	73.322.726,00
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	901.984,46	8.479,93
Autres créances	19.472.112,01	16.666.630,66
	725.647.872,08	588.010.070,52

NOTE IX VALEURS MOBILIERES

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

NOTE X AVOIRS EN BANQUES

Les avoirs en banques comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers placés auprès des CCP (Note 16). Les placements se font principalement auprès de banques luxembourgeoises et allemandes.

NOTE XI CAPITAL SOUSCRIT

L'Etat détient la totalité du capital de la Maison mère. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de la Maison mère, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire. Au 31 décembre 2005, le capital de la Maison-mère se chiffre à EUR 631,85 millions.

NOTE XII RÉSERVES CONSOLIDÉES

Les réserves consolidées sont composées des éléments suivants:

	2005	2004
Fonds de réserve de la Maison-mère	368.470.158,42	311.448.881,47
Différence de première consolidation positive	(46.193.753,41)	(29.427.837,70)
Différence de première consolidation négative	4.389.357,59	4.389.357,59
Autres réserves	11.342.313,19	6.177.968,81
	338.008.075,79	292.588.370,17

Le fonds de réserve de la Maison mère est constitué d'un fonds de réserve pour investissements, destiné à contribuer au financement des investissements de la Maison mère et constitué en prélevant sur le bénéfice disponible de la Maison mère (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation de ce fonds de réserve, d'une réserve fixe en relation avec l'activité PSF, d'une réserve spéciale impôt sur la fortune, ainsi que d'une réserve libre.

Le montant de la dotation obligatoire du fonds de réserve pour investissements, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2004, un tel prélèvement sur le résultat ne s'impose pas, étant donné que la charge des amortissements en 2004 (EUR 80,6 mio) dépasse les deux tiers du budget d'investissement 2005 (EUR 98,9 mio).

Au 31 décembre 2005, les fonds de réserve de la Maison mère comportent:

	2005	2004
Fonds de réserve pour investissements	0,00	0,00
Réserve fixe PSF	6.200.000,00	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	84.636.641,15	80.203.863,60
Réserves libres	277.635.517,27	225.045.017,87
	368.470.158,42	311.448.881,47

NOTE XIII PLUS-VALUES IMMUNISEES

Au cours de l'exercice 2005, et en vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de 40.576.144,08 EUR dont un montant total de 4.544.584,92 EUR a été réinvesti en terrains et un montant total de 22.791.709,95 EUR en participations.

Elles se détaillent comme suite:

Valeur d'acquisition	Plus-Values immunisées à réinvestir	Plus-Values immunisées réinvesties en participations financières	Plus-Values immunisées réinvesties en terrains
Au début de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Entrées au cours de l'exercice	40.576.144,08	22.791.709,95	4.544.584,92
Réinvestissement de la Plus-Values	(27.336.294,87)	0,00	0,00
Valeurs brutes/nettes à la fin de l'exercice	13.239.849,21	22.791.709,95	4.544.584,92

NOTE XIV PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les sociétés filiales du Groupe sont soumises à tous les impôts applicables aux sociétés commerciales luxembourgeoises.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés ou quasi entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La Maison mère bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (6), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à la Maison mère. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2005, la Maison mère a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 11.924.115,00. Suite à l'entrée en vigueur de la loi postale du 15 décembre 2000, la bonification d'impôt relative à la gestion du service des comptes chèques postaux a été abolie à partir de l'exercice 2001.

NOTE XV AUTRES PROVISIONS

Dans le cadre de ses activités courantes, la Maison-mère et ses filiales sont impliquées dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives.

Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision. Par ailleurs, les autres provisions comprennent une provision pour congés non pris en fin d'année.

La Maison-mère est membre de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg » (AGDL).

L'objet exclusif de l'AGDL est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et créances résultant d'opérations d'investissement effectuées par des personnes physiques auprès de membres de l'AGDL, sans distinction de nationalité ou de résidence, par des sociétés relevant du droit luxembourgeois ou du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, d'une dimension telle qu'elles sont autorisées à établir un bilan abrégé conformément à la loi, ainsi que par des sociétés de dimension comparable relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'AGDL rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance garantie avec un maximum fixé à la contre-valeur en toutes monnaies de 20.000 euros par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autre que celle portant sur un dépôt en argent.

La Maison-mère a constitué une provision en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants.

NOTE XVI DETTES

La durée résiduelle des dettes se décompose comme suit:

	à un an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	5.344.722,63	16.445.790,41	11.428.336,90	33.218.849,94
Dettes sur achats et prestations de services	87.725.119,98	0,00	0,00	87.725.119,98
Dettes envers les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1.829.865,53	0,00	0,00	1.829.865,53
Dettes fiscales	11.226.768,38	0,00	0,00	11.226.768,38
Dettes sociales	5.939.830,45	0,00	0,00	5.939.830,45
Autres dettes	15.167.968,69	0,00	0,00	15.167.968,69
Dettes en CCP	1.351.215.566,66	0,00	0,00	1.351.215.566,66
Total	1.478.449.842,32	16.445.790,41	11.428.336,90	1.506.323.969,63

Les dettes en CCP de la Maison-mère sont composées d'une part de la dette envers l'Etat pour un montant de 664,7 millions d'EUR et, d'autre part, de la dette envers les clients tiers pour un montant de 687,4 millions d'EUR.

NOTE XVII PERSONNEL

Au courant de l'exercice 2005, le Groupe a employé 3.252 personnes en moyenne, réparties de la manière suivante:

	2005	2004
Ouvriers	783	713
Fonctionnaires et employés	2.442	2.340
Cadres	27	19
	3.252	3.072

Au 31 décembre 2005, le poste des frais de personnel se décompose comme suit:

	2005	2004
Salaires	170.102.447,64	159.067.836,77
Charges sociales	11.972.275,59	10.624.849,93
Autres charges sociales	18.894,95	0,00
	182.093.618,18	169.692.686,70

NOTE XVIII RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance s'élève à 354.447,00 EUR.

La Maison-mère n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

NOTE XIX CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles proviennent essentiellement des corrections de valeur exceptionnelles sur les immobilisations corporelles et incorporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet ainsi que des corrections de valeur sur créances irrécouvrables.

NOTE XX CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires entre produits et territoires se présente comme suit au 31 décembre 2005 en millions d'EUR:

En million d'EUR	Recettes Nationales	Recettes Internationales	Totaux
Services de télécommunications	356,39	33,17	389,56
Services postaux	105,07	18,19	123,26
Services financiers postaux	22,08	1,10	23,18
Autres	33,16	0,00	33,16
Total	516,70	52,46	569,16

Les recettes nationales sont perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger. Les recettes internationales sont perçues sur les opérateurs étrangers.

NOTE XXI PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la Maison mère par des tiers et par des articles vendus par les bureaux postaux ainsi que par la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers de la Maison mère.

Suite à la réception du décompte des déclarations fiscales des années 2001 et 2002 par la Maison mère, une reprise des provisions d'impôts relatives aux exercices 2001 et 2002 a été comptabilisée en 2005.

NOTE XXII ENGAGEMENTS

Dans le cadre de diverses lignes de crédit accordées par différentes banques à certaines de ses participations, la Maison mère s'est engagée à veiller à ce que ses participations respectent les engagements découlant de ces crédits et les supportera financièrement dans les limites de sa participation pour un montant total de EUR 33,1 mio (2004: 1,5 mio).

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires pour un montant total de EUR 0,2 mio.

Pour les opérations de leasing financier un montant de EUR 1,9 mio a été engagé. Quant aux baux de locaux le groupe s'est engagé pour un montant de EUR 0,9 mio, couvrant la durée restante des baux.

D'autre part, le groupe EPT a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2005 pour un montant résiduel de EUR 28,2 mio pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour achat de matériel et prestations de services.

Finalement a été signé en 2005, un contrat de vente à terme d'un immeuble à construire pour un montant évalué à EUR 3,3 mio.

NOTE XXIII ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le Groupe, dans le cadre de son activité d'exploitation de réseaux mobiles, notamment LUXGSM et UMTS, est confronté à la procédure des demandes d'autorisation commodo / incommodo ainsi qu'à des contentieux relatifs à la mise en service et l'exploitation de stations LUXGSM et UMTS.

Le règlement grand-ducal du 25 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel « stations de base pour réseaux publics de communications mobiles » régularise dorénavant l'exploitation des réseaux mobiles, de sorte que la remarque émise en 2004 au niveau de la certification des comptes annuels devient sans objet.



Réalisation et prises de vue: **GIFFORDWOLFE** Photomontage: création et production par **GIFFORDWOLFE**



www.ept.lu

Entreprise des Postes et Télécommunications

L-2020 Luxembourg